Listes d'attente bientôt en ligne
Chirurgie *Page 2*





Canada : nouvelle terre d'accueil
Falun Gong *Page 7*

L'Atelier

À l'oeuvre pour l'information

NUMÉRO 5 MERCREDI 17 AVRIL 2013 RECYCLEZ S.V.P.

MARATHON DE BOSTON

Un obstacle pour la course à pied

ALEXANDRA PICHÉ

Le nombre de courses organisées au Québec a doublé, selon l'entraineur conseil au marathon de Montréal, Jean-Yves Cloutier. Le nombre de coureurs ne cesse également d'augmenter, selon lui. Il indique que le nombre de membres de son club, Les Vainqueurs, est passé de 180 en 2007, à presque 500 aujourd'hui.

Selon l'entraîneur, cette montée de popularité du sport est due à sa simplicité et aussi à la prise de conscience des gens de leur santé et les saines habitudes de vie. *«La cours est un retour aux sources. Les gens n'ont besoin de rien à part une bonne vieille paire de souliers. C'est un sport peu coûteux et accessible»*, explique Jean-Yves Cloutier. Pour le coureur, Carl Bélanger, courir est un moment de détente et de libération. Il a découvert le sport grâce à une amie qui le pratiquait assidûment. Selon lui, la soudaine vague de popularité pour la course à pied est un phénomène de masse. *«La course c'est une mode qu'on pourrait comparer à l'engouement qu'il y a eu pour le vélo, il y a quelques années»*, affirme-t-il.

«Lundi, quand j'ai entendu les détails du terrible événement qui est survenu lors du marathon de Boston, je me suis senti démuni. J'étais à Montréal et j'aurais tout donné pour pouvoir aider moi aussi», raconte Carl Bélanger. Jean-Yves Cloutier n'était pas non-plus sans émotions quand il a su la nouvelle, car 12 de ses coureurs se trouvaient au marathon. Il a été soulagé de les savoir sains et saufs.

Pour les deux amateurs de course, cette jour-

VOIR EN PAGE 12 : MARATHON

Attentats de Boston> **Deux autres** textes en **pages 6 et 9**

Aujourd'hui



LE HUFFINGTON POST QUÉBEC
L'entreprise québécoise de jeux vidéos Firma s'est fait une place sur le marché international.

Économie> **Jeux vidéos**: nouvelles opportunités *Page 8*
Politique> **Pipelines menacés** *Page 6*
Sport> **Chronique:** Les gérants d'estrade *Page 9*
Culture> **La Biennale** en partenariat *Page 10*

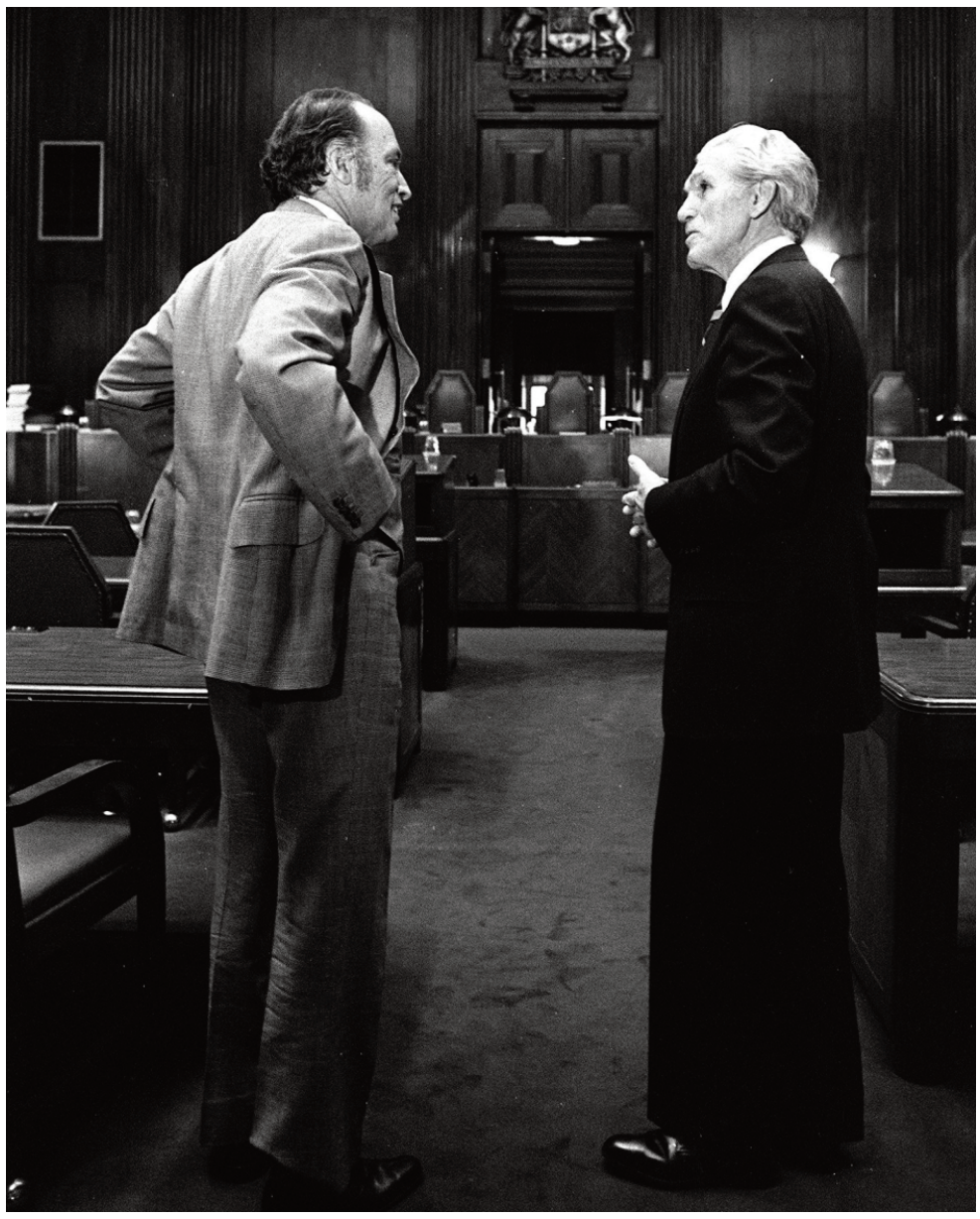

FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE
Le 14 mai 1976, l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau discute avec le juge Bora Laskin à la Cour suprême. Cette dernière rouvrira le dossier sur la signature de la Constitution. Tous les partis au Québec ont par ailleurs unanimement appuyé cette décision dans une motion à l'Assemblée nationale mardi.

RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Si le pays vous intéresse

La motion unanime des partis au Québec ravivera-t-elle la flamme souverainiste?

ANNABELLE BAILLARGEON

Québec a le sens du timing en votant hier à l'unanimité une motion pour avoir accès à toute l'information qui concerne le rapatriement de la constitution alors que la proclamation de la Loi constitutionnelle fête son 31e anniversaire aujourd'hui.

Le prétexte était bon pour aborder la question de la souveraineté dans le cadre de la dernière conférence des dix journées qui ont fait le Québec à l'auditorium de la Grande Bibliothèque, hier. L'initiative de la Fondation Lionel-Groulx en collaboration avec la BAnQ ainsi que MATV a rassemblé plusieurs têtes blanches pour se pencher sur les moments importants afin de se réapproprier notre histoire collective.

La conférence du sociologue, Mathieu Bock-Côté, analyse la souveraineté et le référendum de 1995. Ne datant pas d'hier, cette marche vers l'indépendance bourgeonne même avant la révolution tranquille. *«Les aspirations souverainistes traversent les générations pour finalement arriver à un coup d'État qui engendre selon les psychiatres des syndromes post-référendaires»*, lance celui qui est

VOIR EN PAGE 12 : SOUVERAINETÉ

FRANCOUVERTES

Une place sur le podium

SOPHIE GILLIG

La deuxième soirée des demi-finales des 17e Francouvertes se déroulait hier soir au Cabaret du Lion d'Or. Les Dead Obies, les Lazy Lovers et Propofol ont chacun tenté de décrocher une place pour la finale qui se déroulera le 13 mai au Club Soda.

Les Dead Obies ont ouvert le bal de cette deuxième soirée avec leurs *beats* post-rap. Le collectif de six membres, cinq rappeurs et un faiseur de battements, a confirmé sa réputation de bêtes de scènes qu'ils se sont forgés lors des WordUp Battles et l'Artbeat Montreal. Le public du Lion d'Or, de prime abord peu habitué au hip-hop, a pu découvrir le son du Sud sale du groupe. *«Le Sud sale, c'est un jeu de mots entre le Dirty South américain,* [un genre du rap, ndlr] *et le fait qu'on vient tous de la rive sud de Montréal»*, s'amuse Yes McCan, rappeur.

À l'heure où nous mettions sous presse, les Lazy Lovers étaient sur le point de faire danser le Lion d'Or aux sons de leur rockabilly aux touches de gospel, de swing et de jive.

La compétition risque d'être serrée entre les trois groupes. Propofol, qui s'est déjà produit à Osheaga ou au FrancoFolies de Montréal, clôturera la soirée sur ses riffs pop-rock. Une réelle difficulté pour le jury et le public qui devront choisir et voter pour leur groupe favori.



ÉMILIE CHEVRETTE L'ATELIER
Le groupe de post-rap, *Dead Obies*, a remporté la deuxième soirée des demi-finales des Francouvertes, hier.

Une grande opportunité

Les trois groupes s'entendent pour dire que les Francouvertes sont une grande opportunité pour faire décoller leur carrière. *«On utilise surtout la vitrine que les Francouvertes occasionnent pour notre groupe et la diffusion de nos chansons»*, indique David Tougas, co-fondateur des Lazy Lovers. Un avis que partage 20Some de Dead Obies. *«Les Francouvertes nous exposent à l'anti-public qu'on a d'habitude. C'est une nouvelle vitrine et un nouveau monde pour nous.» «Cela nous procure une couverture médiatique*

VOIR EN PAGE 12 : FRANCOUVERTES

ACTUALITÉS



SANTEMONTEREGIE.QC.CA

Les établissements de santé de la Montérégie, dont le centre de cancérologie de l'hôpital Charles-Lemoyne, sont des exemples en termes de traitement du cancer, selon le ministre de la santé, Réjean Hébert. Il dit que son ministère s'est basé sur leurs bons résultats pour concocter le nouveau plan d'action.

TRAITEMENT DU CANCER

Un nouveau plan d'action accueilli froidement

ALEXANDRA PICHÉ

Les organismes restent sur leurs gardes par rapport au Plan d'action 2013-2015 en cancérologie annoncé mardi à l'Hôpital Charles-Lemoynes par le ministre de la Santé, Réjean Hébert.

Sous le nom «Ensemble en réseau, pour vaincre le cancer», le plan prévoit entre autres une amélioration du Registre du cancer, un système d'intervention contre le développement et surtout la création de liens entre les organismes communautaires, les ordres professionnels et les spécialistes de la santé.

L'objectif du plan est de maximiser les ressources déjà en place, afin de les rentabiliser au maximum. Réjean Hébert souhaite que les professionnels de la santé de toutes les régions du Québec collaborent entre eux, pour se partager leurs découvertes. Il veut éviter que le même travail soit fait plusieurs fois.

La directrice générale de la Société canadienne du cancer, Suzanne Dubois, affirme que ce plan est prometteur sur papier, mais qu'elle n'est pas certaine qu'il sera appliqué de la même façon dans la réalité. *«On va voir la place réelle que vont occuper la Société canadienne du cancer et les organismes dans le plan. Jusqu'à maintenant, on n'a jamais eu une grande place, bien qu'on peut vraiment aider les patients dans leur cheminement»*, indique-t-elle.

Suzanne Dubois ajoute que la Société canadienne du cancer a un programme de suivi déjà établi pour aider les patients avant, pendant et surtout après leur lutte contre la maladie. L'encadrement des patients pendant le retour à leur vie normal fait d'ailleurs partie du plan 2013-2015 proposé par le gouvernement. *«Notre programme de suivi est déjà élaboré. Nous pourrions l'utiliser dès maintenant, mais nous n'avons pas les ressources financières pour le mettre en pratique à grande échelle»*, se désole la directrice générale.

La vice-présidente de la Coalition priorité cancer, Éva Villalba, espère que le ministère va avoir le pouvoir nécessaire pour implanter la stratégie telle qu'elle est décrite, mais elle doute que ce sera possible. *«Les gouvernements ont déjà élaboré plusieurs plans semblables dans le passé, mais ils ne se sont jamais réalisés. Ce que le ministre a décrit est le meilleur plan que j'ai entendu jusqu'à présent. J'espère qu'il aura assez de leadership pour le mettre à exécution»*, explique Éva Villalba.

Éva Villalba et Suzanne Dubois sont aussi d'avis que l'idée du ministre de rentabiliser les ressources existantes, avant d'investir dans de nouvelles ressources qui ne serviront pas, est la meilleure chose à faire.

«Si tout le monde travaille dans la même direction, on va éviter du travail de trop et rentabiliser le personnel et le matériel disponible au maximum. À la Coalition, nous ne sommes pas pour plus d'investissement, mais plutôt en faveur ce type de mesure», explique Éva Villalba.

Pour optimiser le personnel et augmenter la détection rapide du cancer, le plan prévoit une campagne massive de tests FIT, pour la détection du cancer du colon chez les hommes de 50 à 70 ans. Au niveau de l'optimisation des ressources matérielles, le ministre Hébert a annoncé qu'il entrevoyait ouvrir des plages horaires de nuit pour les scans et même possiblement une collaboration avec le secteur privé.

Selon la Société canadienne du cancer, le Québec connaît annuellement près de 50 000 nouveaux cas de cancer.

Bien que le taux de mortalité lié au cancer ait diminué de plus de 20% au Canada de 1988 à 2007, il demeure la cause la plus importante de décès au pays, faisant environ 75 000 victimes à chaque année.

L'Atelier

ATTENTE EN SANTÉ

Les listes des hôpitaux seront consultables sur Internet

ALEXANDRA PICHÉ

Les listes d'attentes pour les chirurgies seront consultables en ligne durant la prochaine année, a mentionné le ministre de la Santé, Réjean Hébert, mardi, lors d'une conférence de presse sur le Plan d'action de Cancérologie. Il a indiqué que le gouvernement ferait l'annonce de cette nouvelle ressource informatique dans quelques semaines, soit au courant du mois de mai.

«Je crois que rendre le document consultables en ligne va augmenter la rigueur des établissements»

Selon lui, il est normal que le public ait accès à ce type de documents. *«Les listes d'attentes ne sont pas un secret. Je crois que rendre le document disponible sur Internet va augmenter la rigueur des établissements. Ils auront des comptes à rendre à la totalité de la population du Québec»*, affirme le ministre.

Il ajoute que cette mesure peut même réduire le temps d'attente pour les chirurgies, car les gens qui sont sur la mauvaise liste seront identifiés beaucoup plus rapidement. *«Certains patients s'inscrivent sur la liste d'attente pour une chirurgie, mais ne devraient pas y être. Par exemple, en ce moment, des gens se font faire leur colposcopie par un chirurgien et se retrouve sur la liste des chirurgies. Ils ne devraient pas y être»*, explique Réjean Hébert.

Il explique que si tous les gens qui sont sur la liste et qui ne devraient pas y être sont retirés, le temps d'attente va nécessairement réduire.

Cette mesure s'inscrit dans l'informatisation du système de santé québécois. D'ici deux ans, le gouvernement du Parti Québécois souhaite que le système de santé soit complètement à jour au niveau technologique. *«Le Québec va être le premier pays au monde à avoir un système de santé complètement informatisé»*, a indiqué Réjean Hébert.

L'Atelier



RADIO-CANADA

Le ministre québécois de la santé Réjean Hébert confirme que l'annonce de l'informatisation des listes d'attentes des hôpitaux sera faite en mai.

RASÉS POUR LA CAUSE



ÉMILIE CHEVRETTE L'ATELIER

Plusieurs employés de l'Université du Québec à Montréal ont accepté hier de passer sous le rasoir pour une bonne cause, celle d'amasser de l'argent qui servira à la lutte contre le cancer. Le Défi têtes rasées de Leucan, qui fête son treizième anniversaire, vient en aide aux enfants atteints de cancer.

Mieux vaut apprendre que guérir

Un comité associé à la Société canadienne du cancer sensibilise les jeunes élèves aux bienfaits d'une saine alimentation

MAME DIARRA SENGHOR

Des experts de la problématique du poids recommandent d'éduquer les élèves sur l'alimentation pour baisser les risques de cancer et pour changer les habitudes alimentaires des Québécois.

La directrice de la prévention du cancer et promotion de la santé de la Société canadienne du cancer, Jacinthe Hovington, affirme qu'*«on peut établir des liens entre le cancer, l'obésité et le mode de conversation»*. En sensibilisant les enfants dès le plus jeune âge sur l'importance d'une alimentation saine, elle espère baisser le risque de surpoids et les maladies qui en découlent. *«Les gens qui souffrent d'obésité ont plus de risque de développer des cancers comme celui du colonet augmentent de 55% le risque d'avoir un cancer de l'oesophage»*, ajoute Jacinthe Hovington.

La directrice affirme également qu'une mauvaise conservation des viandes transformées peut aussi endommager les cellules de notre corps, augmentant alors le risque d'un cancer colorectal.

Les recommandations proposées en collaboration avec Coalition Poids, Extenso et la Tablée des chefs s'appliquent aux établissements scolaires puisqu'il s'agit du milieu de vie le plus important pour les jeunes, après leur famille. *«Cette situation peut avoir un impact important sur la qualité de l'alimentation des enfants qui est déjà très préoccupante»*, explique Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

Afin de familiariser les jeunes aux aliments et leurs bienfaits, les experts ont proposé un trio de recommandations au gouvernement du Québec et aux écoles. Selon eux, il faudrait encourager les ateliers culinaires dans les écoles et les activités parascolaires. Le comité des spécialistes recommande aussi de soutenir les compétences culinaires en classe. Enfin, la troisième recommandation porte sur l'approvisionnement en aliments destinés aux ateliers alimentaires.

Ces ateliers sont déjà organisés dans 20 écoles de Montréal affiliées à la Commission scolaire des Navigateurs. Martine Carrière, directrice des ateliers Cinq Épices, anime 800 ateliers par an pour élargir les horizons alimentaires des jeunes élèves.

«Chaque enfant rentre à la maison avec une recette. Et on se rend compte que ce qu'ils apprennent à l'école va avoir un impact sur les achats des parents. Ils lisent de plus en plus les étiquettes», se réjouit Martine Carrière.

L'Atelier

ACTUALITÉS

BOISSONS ÉNERGISANTES

Un mouvement municipal pour conscientiser les citoyens

ANNABELLE BAILLARGEON

La ville de Longueuil déclare la guerre au lobby des boissons énergisantes. Elle a adopté hier un règlement pour en interdire la vente dans ses établissements municipaux tels que les arénas ou les piscines.

Au total, plus de 28 municipalités participent à cette initiative. Le conseil municipal de la ville d'Amqui a bravé les poursuites des embouteilleurs en octobre 2011 en étant le premier à instaurer cette résolution. Depuis un an, des municipalités s'ajoutent chaque semaine pour adopter cette mesure, selon la directrice de la Coalition sur la problématique du poids, Suzie Pellerin. «*C'est encourageant parce que ce n'est pas dans le mandat des municipalités. Elles sont toutefois sensibles à leurs citoyens et elles reconnaissent les dommages causés par la consommation.*»

La teneur élevée en caféine et en sucre est pointée du doigt par les spécialistes de la santé. Les boissons énergisantes augmentent les risques de problèmes au cœur. Le pharmacien Michel Lesieur critique vivement la mise en marché de ces produits. «*Il devrait y avoir une règlementation sur la consommation pour les jeunes. Les boissons énergisantes attaquent leur système nerveux alors qu'il n'est même pas complètement formé*», s'insurge le pharmacien.

Un rapport de l'Institut national de la Santé publique du Québec (l'INSPQ) souligne plus largement d'autres enjeux potentiels. L'intoxication à la caféine, des troubles de sommeil, des problèmes de santé dentaire ou des excès de poids ne sont que quelques exemples cités par le document pour démontrer l'impact de la consommation élevée en caféine et en sucre.

En plus des conséquences sur la santé des gens, les boissons énergisantes parviennent tout de même à envahir le marché. Suzie Pellerin estime que cette popularité est attribuable grâce au marketing. Les campagnes de sensibilisation ne font pas le poids par rapport aux sommes investies en publicité.

Les ventes de boissons énergisantes doublent en période de fin de session scolaire selon un représentant de ce produit, Jonathan Barras. Malgré les contraintes émises par les villes, la popularité des boissons est toujours aussi importante. Les budgets en marketing sont si importants que les entreprises parviennent à prospérer économiquement, malgré les critiques et les embûches.

«*Le phénomène est magnifique à étudier en marketing. On ne va jamais mettre en valeur le produit mais plutôt les valeurs qu'on lui associe*», explique la directrice de la Coalition. Il suffit de penser à Red Bull et son association avec des professionnels en sports extrêmes. En commanditant des événements comme le Red Bull Crashed Ice, il augmente sa visibilité auprès des jeunes. «*Quand on est capable de lancer un type du haut des airs, on est capable d'investir énormément pour contrer une mesure de prévention*», dénonce madame Pelletin, faisant allusion à Red Bull Stratos.



DAVID DUFRESNE-DENIS L'ATELIER

La prévention contre la consommation de boissons énergisantes ne peut pas rivaliser avec les investissements monstres faits en publicité par l'industrie. Les nouveaux règlements émis par les municipalités pour sensibiliser les citoyens sont donc encourageants.

Pourtant, les boissons énergisantes n'ont pas la mission d'hydrater les sportifs après un effort physique. «*Elles ne sont pas formulées pour répondre aux besoins liés à la pratique d'activité physique; elles ne devraient pas être utilisées à la place de l'eau ou des boissons pour sportifs comme le Gatorade*», met en garde le rapport de l'INSPQ.

Jonathan Barras, croit tout de même qu'il faut nuancer les critiques à l'égard du produit. Il rappelle que le public ciblé par les embouteilleurs se situe entre 20 et 27 ans. «*Ce n'est pas seulement au gouvernement et aux embouteilleurs de réglementer le produit, c'est aussi une responsabilité parentale*», insiste le représentant.

La directrice de la Coalition sur la problématique du poids appuie monsieur Barras sur ce point. Selon elle, les jeunes sont plus vulnérables à la publicité et les spécialistes du marketing n'ont pas de difficultés à les influencer. Il est important pour les parents de faire comprendre aux adolescents que les entreprises cherchent à les manipuler.

D'un autre côté, M. Barras compare son marché à celui du tabac. «*Allons-nous empêcher un jeune de fumer si ses parents n'interviennent pas? La compagnie inscrit sur la canette les ingrédients qu'elle contient. On ne peut pas faire plus que ça. À partir de là, ce n'est plus de notre recours.*»

Dans le marché à l'interne, la compétition est féroce entre les différentes compagnies. Avec de gros joueurs comme *Red Bull* ou *Monster*, les entreprises qui émergent sentent une pression pour suivre la vague. Des compagnies québécoises comme *Base Concept* craignent même leurs concurrents. Ainsi, ils se sentent obligés de suivre la tendance et d'offrir des boissons à haute teneur en caféine à leurs clients.

Pour freiner cette industrie, madame Pellerin estime qu'il y a plusieurs solutions possibles. Elle propose, entre autres, que le gouvernement taxe davantage la vente des boissons pour investir ces sommes afin de faire de la sensibilisation. Il faut tout de même être rationnels, « *pour chaque dollars investi en campagne de prévention, il y en a 500 qui le sont dans l'industrie* », se désole Suzie Pellerin.

L'Atelier

COMMISSION CHARBONNEAU

Empocher 40 000$ de SNC-Lavalin était normal pour Trépanier

FÉLIX DELAGE-LAURIN

Empocher 40 000$ de SNC-Lavalin pour la caisse électorale d'Union Montréal était conforme aux lois pour Bernard Trépanier. C'est ce que l'ex-argentier du parti a affirmé hier lors de son contre-interrogatoire à la commission Charbonneau. «Dans mon livre, non, ce n'était pas illégal», a t-il rétorqué à maintes reprises devant la commission.

Pourtant, la loi électorale autorise un individu à remettre un montant maximal de 1000 $ à un parti politique. L'individu doit résider dans la même municipalité que le parti politique pour lequel il donne de l'argent. Il est interdit à une entreprise de donner quelque montant d'argent que ce soit.

L'avocat d'Union Montréal, Me Michel Dorval, a questionné M. Trépanier quant à de l'argent supplémentaire possiblement reçu lors des soirées de financement qu'organisait l'ex-directeur du financement d'Union Montréal. «*Quand ça ne balance pas, en terme de billets vendus et de chèques reçus, vous ne pensez pas que le DGE s'en rendait compte?*», a demandé Me Dorval à M. Trépanier. «*La compilation des chèques ne relevait pas de ma responsabilité*», a simplement répondu M. Trépanier, qui avait assuré lundi dans son témoignage qu'il se contentait de «*vendre des billets pour les activités de financement*» aux entreprises de construction de Montréal.



ANDRÉ PICHETTE LA PRESSE

L'ex-argentier d'Union Montréal Bernard Trépanier a continué de tout nier durant son contre-interrogatoire devant la commission Charbonneau, hier.

M. Trépanier est resté évasif sur son implication dans la récolte de dons versés à Union Montréal en argent comptant. Il a seulement indiqué que ces dons étaient versés dans un «*grand chapeau*». Autrement, l'homme de 74 ans a affirmé être très occupé durant ces événements.

«*Durant les soupers que j'organisais, il y avait plein de gens qui se promenait autour des tables. Moi, j'étais à l'entrée avec le maire et je remerciais les gens d'être venus*», a t-il expliqué devant la juge Charbonneau.

Discret quand même

Même s'il ne voyait rien d'illégal dans le fait d'empocher 40 000 $ et de les remettre à Union Montréal, M. Trépanier a affirmé qu'il restait discret lorsqu'il possédait une telle somme d'argent. «*Je faisais mes choses, je ne parlais pas. Une fois que c'était déposé dans le coffre du parti, je n'en parlais plus. Qui crie tout haut de détenir 40 000$?*», a demandé tout haut M. Trépanier, questionné par la juge France Charbonneau à savoir s'il ressentait un malaise face au fait de détenir une telle somme d'argent.

Bernard Trépanier a été directeur du financement d'Union Montréal, de 2004 à 2006. Il a été pointé du doigt comme «*Monsieur 3 %*» par de nombreux présidents de firme d'ingénierie, dont Nicolo Milioto et Rosaire Sauriol, lui-même ex-vice-président de Dessau. M. Trépanier aurait reçu secrètement 900 000 $ de Dessau pendant qu'il s'occupait du financement d'Union Montréal.

En après-midi, le témoignage de M. Trépanier portant sur le scandale immobilier Faubourg Contrecœur a été frappé d'un interdit de non-publication. M. Trépanier est accusé de complot, de fraude et d'abus de confiance dans cette affaire. Le témoignage de M. Trépanier étant maintenant clos, c'est celui de Frank Zampino qui est prévu à partir de ce matin. M. Zampino a été le président du comité exécutif de la Ville de Montréal jusqu'en 2008. Dépeint comme «*l'homme le plus puissant de Montréal*», il a été cité plus de 1000 fois depuis le début de la commission.

La juge France Charbonneau désire clore le dossier «*montréalais*» prochainement. Le témoignage de M. Zampino sera suivi de celui de l'ex-maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a démissionné en novembre dernier.

L'Atelier

Au tour des centrales syndicales de critiquer le règlement P-6

MAME DIARRA SENGHOR

Le mouvement contre le règlement P-6 prend de l'ampleur. Le conseil central de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) s'est joint à la coalition de l'Association des Juristes Progressistes (AJP) qui réclame l'abrogation de ce règlement. «Ce règlement enfreint la liberté d'expression et d'association des montréalais», s'indigne Dominique Daigneault, secrétaire générale du Conseil central de la CSN du Montréal métropolitain.

La coalition, lancée le 15 Avril, interpelle les élus municipaux pour abolir ce règlement sur la prévention des troubles de la paix, de sécurité et de l'ordre public. D'autres organismes comme Juripop, la Front d'action populaire en réaménagement urbain, la fédération des femmes du Québec, la Ligue des droits et libertés du Québec et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante ont également apportés leur soutien à l'AJP.

Le conseil central de la CSN dénonce aussi l'article 3.2 du règlement qui interdit le port du masque. «*On n'est pas obligé d'être en veston et cravate pour exprimer son opinion politique. Au contraire se déguiser ou se peindre le visage peut être un moyen de manifester de manière créative*», avance Dominique Daigneault. De plus, les raisons de se masquer le visage à une manifestation peuvent être multiples. «*Prenons l'exemple des femmes violentées qui participent à une manifestation contre la violence conjugale. Elles vont surement se masquer le visage pour se protéger de leurs ex compagnons. Est ce que le fait qu'elle se cache va être illégale ?*», s'interroge la secrétaire générale du conseil central de la CSN.

Parallèlement, Projet Montréal présente une motion la semaine prochaine pour annuler ce règlement. «*À l'heure actuelle, la police utilise le règlement pour décourager les gens à venir manifester*», affirme Catherine Maurice, attachée de presse de Projet Montréal. Le conseil de Ville devrait se pencher sur la question dès lundi prochain. Toutefois, Projet Montréal se dit ouvert à des discussions sur l'itinéraire des manifestations. «*Donner son itinéraire peut être une façon simple d'assurer la sécurité publique*», appuie Catherine Maurice.

Le CSN et Projet Montréal ont également souligné que le règlement a failli à faire ses preuves au printemps dernier. «*Le règlement P-6 n'a pas été employé au printemps dernier. Vu qu'il y avait une grosse foule, il était impossible d'appliquer le règlement*», explique Catherine Maurice. Même constat au conseil central de la CSN. «*Les policiers n'ont pas eu besoin du règlement P6 pour encadrer les manifestations de l'an dernier*», affirme Dominique Daigneault. Elle rappelle que le port du masque pour perpétuer des actes criminels est déjà inscrit dans le code criminel, «*il est donc inutile d'appuyer le code criminel par ce règlement*». On peut donc se demander si le règlement P6 vit ses derniers jours.

L'Atelier

ACTUALITÉS

ÉDITORIAL

Le bris de contrat



SIMON DANSEREAU

La poursuite de 120 000$ intentée par la mairesse de Longueil, Caroline St-Hilaire, à l'endroit de la Télévision communautaire de la Rive-sud (TVRS) et de son journaliste Jean-Virgile Tassé-Themens pour un reportage jugé diffamatoire a quelque chose de très inquiétant. Compte tenu du montant disproportionné pour la taille du média, la station de télévision communautaire a raison de considérer cette poursuite comme «baillon».

Dans toute cette histoire, il est grave de constater du peu de professionnalisme avec lequel Mme St-Hilaire a traité la station TVRS. Avant même la publication de l'article, elle n'a pas accepté d'accorder une entrevue pour donner sa version des faits. TVRS ne peut donc pas être accusée d'avoir manqué de méthode dans sa démarche journalistique. Cette attitude pourrait s'expliquer par le fait qu'elle avait quelque chose de croche à cacher, ce qui est déjà répréhensible. L'autre option, la plus grave, c'est qu'elle s'est peut-être dit que de toute façon, il s'agit d'une simple petite chaîne de télévision communautaire à laquelle il ne vaut pas la peine de parler. Il est là le problème, le manque de considération des politiciens, entre autres, pour les médias locaux, alternatifs, étudiants.

Comme étudiants, nous vivons souvent cette frustrante situation. Les intervenants nous prennent moins au sérieux à cause de notre statut. En allant à l'hôpital, auraient-ils le courage de demander de ne pas se faire soigner par un résident ou un stagiaire sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un médecin ? Poser la question c'est y répondre. Ça ne s'arrête pas là. Les politiciens, les professionnels sont souvent trop occupés pour nous parler, surtout si la nouvelle est moindrement controversée. Ils se disent que le retour sur l'investissement ne sera pas bon, parce que, de toute façon, la visibilité sera trop petite pour le temps qu'ils nous accorderont en entrevue. Pour eux, la courroie de transmission ne vaut plus la peine d'être utilisée. Ils passent toutefois à côté de plusieurs aspects fondamentaux de la vie démocratique. D'abord, qu'importe le média, il est toujours là pour un certain auditoire, qui lui vote et peut être interpellé par une multitude d'enjeux de société. Il mérite donc de recevoir une information riche et diversifiée, donc d'avoir le point de vue de celui ou celle impliquée dans la nouvelle. C'est l'intérêt public qui compte. Même si l'auditoire est restreint, il pourrait être tôt ou tard touché par l'enjeu pour lequel cet intervenant est mis en cause. L'exemple classique est celui du politicien qui a intérêt à parler à un journal étudiant, parce que la population étudiante votera un jour ou l'autre. Ça s'applique pour n'importe quel autre sujet. «Parlez-en mal, parlez-en bien, mais parlez-en», comme dirait l'autre.

«Pourquoi brasser de la merde quand personne ne le verra ?», se disent les politiciens comme Mme St-Hilaire. Or, ils passent à côté d'un des fondements même qui régissent une société dite «démocratique», où les médias, de quelque nature qui soit, demeurent un chien de garde de la démocratie. Le fameux quatrième pouvoir. Ça implique que les citoyens votent pour des élus qui eux sont surveillés par le travail des journalistes, qui veillent au maintien de l'intérêt public. Or, toute personne en situation de pouvoir doit légitimement se faire «surveiller» par un média quelconque, à n'importe quel niveau. Les journaux étudiants débusquent les scandales de leur université, les médias locaux le font avec leur ville et les médias nationaux avec les affaires d'État.

Mme St-Hilaire a brisé le contrat qui l'unit avec les citoyens qui l'ont élue, en bâillonnant une source d'informations qu'ils qui sont en droit légitime d'avoir. D'autant plus que les journalistes de TVRS ne faisaient que vérifier les activités de la mairesse, payée par leurs impôts. À mon avis, suivant cette logique, advenant qu'elle poursuive dans sa lancée, les citoyens auront la légitimité de demander sa démission, qu'elle se le tienne pour dit.

Une juge dit oui aux gazouilis

La juge Diane Lahaie a donné la permission aux journalistes d'utiliser Twitter dans la salle d'audience du palais de justice d'Ottawa pour relater un procès en lien avec les médias sociaux.

Le procès met en cause trois adolescentes qui auraient eu recours à Facebook et d'autres médias sociaux pour attirer des jeunes femmes dans une résidence du sud-ouest d'Ottawa et les forcer à se prostituer.

Cette décision vient au lendemain de l'entrée en vigueur de l'interdiction pour les journalistes d'envoyer des courriels, des messages texte ou des gazouillis sans le consentement d'un juge dans les tribunaux du Québec.

Les nouvelles directives permettent aux avocats et aux journalistes de prendre des notes sur leurs appareils électroniques. La juge a affirmé qu'elle préciserait les motifs de sa décision ultérieurement. Elle a demandé à ce que les journalistes qui couvrent le procès fournissent leur nom, le média qu'ils représentent et les raisons pour lesquelles ils veulent utiliser les médias sociaux.

Les journalistes doivent aussi signer des documents dans lesquels toutes les restrictions sur le contenu qui peut être transmis sur les réseaux sociaux sont détaillées.

Les accusées et les neuf victimes présumées sont âgées entre 13 et 17 ans et ne peuvent être identifiées en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants. Si les accusées sont reconnues coupables, la Couronne compte demander des peines pour adultes.

La Presse canadienne

MÉDIAS SOCIAUX

Des professeurs à éduquer

LAURA PELLETIER

Par manque de connaissances des réseaux sociaux, les professeurs se mettent parfois les pieds dans les plats.

Réputation affectée, renvoi, intimidation,... Plusieurs conséquences peuvent découler d'une mauvaise utilisation des médias sociaux. *«Comme enseignant, il y a toujours un danger à ce qu'on projette comme image publique»*, indique le vice-président de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Jean-Luc Arseneau. Un enseignant doit démontrer qu'il a une attitude morale dans toute circonstance, précise-t-il.

«Je pense que de façon générale, les professeurs ne sont pas assez au courant qu'il n'y a pas seulement les risques liés à la protection de la vie privée. On peut aussi se mettre dans le pétrin et ça peut entraîner une perte d'emploi», ajoute-t-il.

«Avant, la première chose que je demandais à des clients renvoyés était s'il avaient accordé une entrevue à un média, on conseille aux professeurs de ne pas accorder d'entrevues aux médias. Maintenant, je leur demande plutôt s'ils sont sur Facebook», admet l'avocate en droit du travail Josée Lavallée. Elle constate que beaucoup d'enseignants ne réalisent pas que ce qu'ils mettent sur les réseaux sociaux est public, et ce même s'ils s'efforcent à limiter l'accès à leur profil. *«Ils oublient qu'un ami d'un ami peut avoir accès au profil.»*



REUTERS

Les enseignants doivent être vigilants sur les médias sociaux afin de protéger leur emploi.

Une gaffe sur les médias sociaux peut prendre d'importantes proportions, explique l'avocate. *«Dans des cas de congédiements médiatisés, on disait à nos clients d'attendre une semaine, puis ça allait passer. Maintenant, sur les médias sociaux, la durée d'un scandale a augmenté.»*

Ce n'est d'ailleurs pas nécessairement la gravité d'un geste, mais plutôt sa portée qui déterminera si un professeur est renvoyé ou non, explique Jean-Luc Arseneau. *«Quand il y a des gens qui se font vraiment remarquer sur la scène publique, que ça devient un scandale, c'est sûr que ça peut être problématique. Dans des cas moins médiatisés, il peut y avoir simplement une mise en garde par la direction de l'école ou par la commission scolaire. D'autre fois, l'enseignant doit changer d'école pour acheter la paix.»*

Toute publication sur Facebook ou Twitter peut devenir un élément de preuve lors d'une poursuite, rappelle l'avocate. Une photo qui semble anodine peut avoir un grand impact. *«Les photos prises lors de voyages dans le sud sont fréquemment utilisées par les employeurs comme preuve dans des cas d'enseignants prestataires d'assurance salaire qui disent ne pas pouvoir travailler.»*

«C'est certain qu'il est mieux pour un enseignant d'avoir deux profils Facebook, un privé et un public», estime Jean-Luc Arseneau. Et une fois maîtrisés, les médias sociaux peuvent aussi être un excellent outil d'intervention auprès des élèves. *«Les professeurs doivent continuer à suivre des formations à propos des médias sociaux et toujours rester vigilants»*, indique M. Arseneau.

L'Atelier

«Une poursuite démesurée»

La Fédération des journalistes dénonce l'action de la mairesse de Longueuil contre la Télévision communautaire de la Rive-Sud

OLIVIER LEFEBVRE

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) juge démesurée la poursuite de la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, contre la Télévision communautaire de la Rive-Sud (TVRS). La mairesse poursuit TVRS et son journaliste, Jean-Virgile Tassé-Themens, en diffamation pour 120 000$.

Le journaliste de TVRS a réalisé un reportage dans lequel on apprend que Mme St-Hilaire aurait profité d'un vol gratuit offert par la compagnie privée Pascan Aviation. Cela pour assister à la fermeture des Jeux du Québec le 14 mars dernier à Saguenay. La tradition veut que la prochaine ville hôte des jeux soit présente à la fermeture des précédents. Par contre, le journaliste affirme que le transport gratuit offert par une compagnie privée va à l'encontre des règles éthiques.



Caroline St-Hilaire

La FPJQ qualifie l'accusation de poursuite-bâillon. Cet épisode pourrait décourager les médias communautaires de couvrir la politique municipale.

Selon le communiqué de la FPJQ, *«avant même la parution, la ville n'a pas répondu aux demandes d'entrevue faites par le journaliste, se privant de la possibilité de donner son point de vue»*. Après la diffusion du reportage, la mairesse a fait parvenir une mise en demeure sans contacter la chaîne. Une escalade de négociations s'est ensuite enclenchée.

TVRS a finalement retiré la vidéo de son site web le 27 mars sous la demande de Caroline St-Hilaire. La mairesse a finalement demandé «de publier un long extrait de trois pages d'une opinion juridique obtenue auprès d'avocats» qui la blanchissent. TVRS a refusé sa requête.

La FJPQ refuse de se prononcer sur le contenu du reportage puisqu'il fait l'objet de poursuites judiciaires.

Les médias communautaires semblent avoir de la difficulté à rejoindre Mme St-Hilaire. Sébastien Lippé, ex-journaliste au FM 103,3 affirme avoir essuyé de nombreux refus justifiés par un *«manque de temps»*.

L'Atelier

UTILISATION DE CHIENS D'ASSISTANCE

Les témoins s'opposent à une législation

FRÉDÉRICKE CHONG

L'Office des personnes handicapées du Québec ne croit pas qu'une loi pour autoriser une personne handicapée à être toujours accompagnée de son chien d'assistance doit être appliquée. Invitée hier à la consultation de la Commission de la santé et des services sociaux qui terminait l'étude sur le sujet, la directrice générale de l'Office, Sylvie Tremblay, a fait savoir que la Charte des droits et libertés de la personne était suffisante pour protéger les personnes handicapées. Le problème se situe plutôt au niveau d'un manque de connaissance de la Charte de la part des divers propriétaires de logements.

L'Article 10, 12 et 13 de la Charte stipule qu'une personne atteinte d'un handicap a le droit d'utiliser un moyen pour palier son handicap. *«L'interprétation de la Charte est large, mais l'adoption d'une telle loi pourrait ajouter des contraintes à d'autres personnes. Comment pourrait-on justifier de privilégier dans une loi un moyen plutôt qu'un autre dans un handicap et qu'est-ce qu'on fait pour les autres personnes qui utilisent un autre moyen?»*, se questionne Mme. Tremblay.

Cette étude fait suite à une pétition signée par 1059 personnes déposée par la députée de Charlesbourg, Denise Trudel, qui a accepté d'aider la cause de Robert Delarosbil.

L'homme retraité, qui est atteint de surdité, livre une bataille depuis 22 mois pour pouvoir garder son chien d'assistance chez lui. Le syndicat des copropriétaires de condos le Verre-Bourg, où il habite, veut l'empêcher de garder son chien sous prétexte que les animaux sont interdits dans sa copropriété.

La Charte des droits et libertés est supposé protéger M. Delarosbil, mais le syndicat prétend que le contrat signé par les propriétaires qui interdit les chiens a préséance sur la Charte. Une requête a été présentée l'an passé en Cour supérieure pour obliger Robert Delarosbil à se défaire de son chien d'assistance. Il a du dépensé plusieurs milliers de dollars pour défendre sa cause.

Le président de la Régie du logement, Luc Harvey, qui a aussi témoigné à la Commission abonde dans le même sens. Selon lui, la loi confirme la législation déjà appliquée par la Charte et ne viendrait pas la renforcer. Cependant, M. Harvey croit qu'elle pourrait avoir une certaine utilité. *«Elle pourrait nous permettre de limiter les risques de confusion et les doutes possibles des différences un chien guide et un chien d'assistance.»*



PATRICE LAROCHE LE SOLEIL

La pétition Robert Delarosbil, qui a recueilli 1059 signatures, a mené à une étude au sujet de l'utilisation par les personnes handicapées de chiens d'assistance.

Selon Sylvie Tremblay, il faut faire un travail de sensibilisation chez les propriétaires de condominiums pour assurer la promotion et le respect des principes contenus dans la Charte. «*Il n'y a pas que les personnes non-voyante qui peuvent utiliser un chien pour palier à son handicap. Un handicap peut impliquer une incapacité motrice, auditive ou cognitive.»*

La Commission de la santé et des services sociaux compte émettre ses recommandations très prochainement.

L'Atelier

ACTUALITÉS

DÉPRESSION

Le traitement par électrochocs peut être la solution

FÉLIX DELAGE-LAURIN

Les Québécois qui souffrent de dépression grave pourraient se tourner vers le traitement par électrochocs. C'est ce qui ressort d'une recherche présentée lundi soir par une étudiante au programme court de deuxième cycle en communication scientifique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

«*L'électrochoc est un traitement méconnu qui fait face à beaucoup de préjugés et de tabous. Ce traitement a beaucoup évolué depuis les 30 dernières années*», assure Sandrine Brindejonc. Suite à ses recherches, elle n'hésiterait pas à recommander ce traitement pour combattre la dépression. Sa rencontre avec le docteur et psychiatre Simon Patry, fervent défenseur de la pratique et membre actif du groupe d'enquête nationale sur les électrochocs, a été déterminante. Il l'a convaincue qu'on n'administre pas de mauvais électrochocs au Canada.

L'électrochoc est un traitement méconnu qui fait face à beaucoup de préjugés

La situation demande cependant de l'amélioration. Le docteur Patry désire uniformiser les appareils à l'échelle canadienne, car il y a des différences dans la façon de faire, selon le lieu de résidence des patients. Même si cela n'est pas dangereux, le docteur Patry vise à offrir à tous ses patients ce qui se fait de mieux au niveau technologique. Son groupe d'enquête nationale sur les électrochocs se réunira de nouveau en mai prochain pour discuter de possibles standards dans ce domaine de traitement.

Pertes de mémoire

Les électrochocs ont un effet secondaire important, la perte de mémoire.

Sandrine Brindejonc se fait pragmatique. «*Les gens qui combattent le cancer suivent des traitements qui ont beaucoup d'effets secondaires, mais visiblement, c'est beaucoup plus difficile d'accepter cette réalité avec les électrochocs*», explique t-elle.

Elle cite en exemple Patrick Allaire, trentenaire montréalais et patient du docteur Patry, qui souffre d'épisodes dépressifs depuis le cégep. «*Il a une vie beaucoup plus intéressante que celle d'avant*», indique Sandrine Brindejonc. Diagnostiqué d'un trouble bipolaire après plusieurs années de recherches, Patrick Allaire a rechuté souvent, ce qui l'a amené à faire une tentative de suicide. Il a confié à Sandrine Brindejonc que sans les électrochocs, il serait probablement mort.

Si c'était à refaire, Patrick Allaire commencerait cependant ses traitements à Québec, où le docteur Patry a implanté une technique plus évoluée qui réduit les dommages au cerveau et les pertes de mémoire.



ARCHIVES PERSONNELLES

Sandrine Brindejonc, étudiante au programme de deuxième cycle en communication scientifique à l'UQAM, pense que les électrochocs s'avèrent un bon traitement contre la dépression.

Un outil de plus

Une des tantes de Sandrine Brindejonc, souffrant de dépression, présentait les caractéristiques parfaites pour ce type de traitement, mais les électrochocs n'ont pas fonctionné. Sandrine Brindejonc convient que le traitement n'est pas fait pour tout le monde. Malgré cet échec, l'étudiante reste convaincue que le traitement par électrochocs est une solution supplémentaire disponible pour les gens souffrants de dépression. Personne ne devrait la mettre de côté. «*Ce n'est pas la panacée, mais c'est une solution parmi d'autres dans le coffre à outils des gens atteints de dépression. C'est la dernière solution pour certains*», rappelle t-elle.

L'Atelier

HOMOSEXUALITÉ

Des livres jeunesse transcendent les stéréotypes

LAURA PELLETIER

Des livres sur l'homosexualité, la transsexualité et l'homoparentalité font leur entrée dans les bibliothèques scolaires, pour sensibiliser les jeunes enfants à ces réalités grandissantes.

«*Des enfants qui arrivent dans nos écoles avec deux papas ou deux mamans, c'est rendu fréquent*», observe l'enseignante Élyse Bourbeau, qui fait partie du comité diversité et identité Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transsexuel et Assexuel de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal. «*La réalité trans est de plus en plus présente dans nos écoles, poursuit-elle. Il y a des profs transsexuels, des élèves et des enfants qui font leur transition, et ce, même au primaire et en âge préscolaire.*»

Placée hier à un kiosque lors du colloque de l'Alliance, elle présentait différents livres colorés faisant la promotion de la diversité. *La fille qui rêvait d'embrasser Bonnie Parker*, *Tango a deux papas*, *Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi?*, etc. Tous sortis dans les années 2000, ces livres visent à éliminer les stéréotypes quant à l'orientation sexuelle et au genre. «*Ils portent sur différentes thématiques. L'un d'entre eux, par exemple, véhicule le message qu'il est correct pour un garçon de jouer avec des jouets de filles et vice-versa*», indique Élyse Bourbeau. Le groupe de travail se concentre à populariser ces livres depuis un peu plus d'un an. «*On a poussé pour qu'ils se trouvent dans toutes les bibliothèques de la Commission scolaire de Montréal. Il y a encore du chemin à faire.*»

Voyant qu'il n'existait pas de livre québécois traitant d'homoparentalité, la Coalition des familles homoparentales du Québec a publié en 2006 *Ulysse et Alice*. Ce livre vise les enfants de 4 à 8 ans et raconte l'histoire d'un garçon ayant deux mamans. Une suite, *Ulysse alias Easy loup galop*, a été publiée en juin 2012. «*Il y a beaucoup de livres sur l'homoparentalité qui viennent des Etats-Unis ou de France, mais nous voulions faire un livre adapté aux habitudes culturelles québécoises*», explique la directrice de la Coalition des familles homoparentales du Québec, Mona Greenbum. Le livre a été distribué dans beaucoup d'écoles de la province.

«*Les préjugés se construisent dans le temps*, observe Laetitia Bourdot, enseignante au primaire et membre du comité diversité et identité Lesbienne-Gay-Bisexuel-Transsexuel-Assexuel de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal. *C'est pour ça que nous donnons ces livres-là dès le plus jeune âge.*»

Il y a beaucoup de profs qui ne savent rien sur l'homoparentalité ou la transparentalité, constate Elyse Bourdeau. «*Ce manque de connaissances les insécurise. Ils ne savent pas comment agir ou comment expliquer*», remarque-t-elle. À ses yeux, avec les livres «*dédramatisent la chose*» en fournissant une explication claire et amusante aux enfants.

L'Atelier

Lavez la ville

Lancement de la Grande Corvée de Montréal

SOPHIE GILLIG

La Grande Corvée de Montréal a été lancée hier par la municipalité. Sur le point de devenir une tradition, le prochain nettoyage citoyen des arrondissements de la métropole se tiendra les 3-4 et 5 mai prochains.

Citoyens montréalais de tous âges sont invités à poser un geste pour leur arrondissement en participant au nettoyage et à l'embellissement de leur quartier. Munis de sacs de poubelles et de balais prêtés gratuitement par la Ville, petits et grands pourront le temps d'une fin de semaine se mettre dans la peau d'un col bleu afin de préserver la propreté de leur ville.

«*En tant qu'administration et avec nos employés cols bleus, nous déployons des efforts importants pour maintenir nos espaces publics propres, mais nous conviendrons tous que, collectivement, nous irons plus loin*», affirme le responsable des services aux citoyens au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Christian G. Dubois.

Plus grande corvée citoyenne au Canada, la Grande Corvée de Montréal a rassemblé l'an dernier 12 000 bénévoles. «*Cette année, Montréal se donne le défi d'amasser 14 000 inscriptions pour la saison estivale, dont 3 000 participants du 3 au 5 mai*», ajoute M. Dubois.

Cette activité familiale vise à sensibiliser les Montréalais sur l'importance de maintenir parcs, ruelles ou terrains de sports propres pour un environnement plus agréable et attrayant. « *La propreté, c'est l'affaire de tous!* », conclut M. Dubois.

L'Atelier



SOPHIE GILLIG L'ATELIER

Des participants de la Grande Corvée étaient accompagnés d'élus de la Ville de Montréal et de l'animateur Patrick Marsolais, porte-parole de l'événement.

Les défenseurs du logement abordable partent en campagne de revendications

FRÉDÉRICKE CHONG

Plusieurs dizaines de défenseurs des droits au logement ont manifesté ce matin devant l'ancienne gare Viger pour demander aux candidats à la mairie de Montréal de s'engager à améliorer la situation des locataires de la métropole. Ils comptent profiter de la campagne électorale pour talonner les politiciens jusqu'à ce que des engagements concrets soient pris.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui a organisé l'événement, déplore le peu d'actions faites par l'administration Tremblay au cours des dernières années. «*On nous dit tout le temps qu'il manque d'argent, mais ce n'est qu'une question de mauvaise gestion. Certains budgets sont augmentés à chaque année. Même si les élus disent que les problèmes de logement sont un sujet qui leur tient à cœur, rien n'est fait*», soutient madame Marie-José Corriveau, organisatrice du FRAPRU.

Selon Mme. Corriveau, «*Union Montréal a laissé s'embourgeoiser la ville en vendant à rabais plusieurs bâtiments pour en faire des condos. C'est ce qui est arrivé à la gare Viger qui a été vendue en 2006 pour faire des condos et le bâtiment est toujours vide et inutilisé. C'est ce qui arrive aussi à pleins de bâtiments à Montréal.*»

Le FRAPRU a produit un document qui présente leurs revendications et compte demander une rencontre avec chacun des candidats en lice à la mairie. Ils réclament que Québec et Ottawa investissent suffisamment pour construire au moins 22 500 logements sociaux à Montréal.



FRÉDÉRICKE CHONG L'ATELIER

Marie-José Corriveau, organisatrice du Front d'action populaire en réaménagement urbain, est choquée de la condition des logements à Montréal.

Plusieurs des manifestants présents sont en attente pour avoir un logement à loyer modique. Deux d'entres eux attendent depuis plus de six mois et ne savent pas quand ils auront une place. Selon le site de l'Office municipal d'habitation de Montréal, environ 22 000 ménages sont sur la liste d'attente alors qu'il n'y a que 2000 unités qui se libèrent chaque année. Marie-José Corriveau a dénoncé le peu de construction de nouveaux logements. «*En 2012, il y avait 6306 condos de construits contre 650 logements locatifs. Aujourd'hui, l'essentiel du marché résidentiel qui se développe sont des tours à condos, mais pourtant, le deux tiers des Montréalais sont des locataires.*»

La dégradation importante des logements est aussi une problématique selon Nathalie Rech, organisatrice du Projet Genèse, un organisme qui aide la communauté plus démunie de Côte-des-Neiges. «*Il y a trop peu d'inspecteurs des logements et ils ne font que de l'inspection visuelle. Les propriétaires n'ont qu'à peinturer et les inspecteurs ne voient rien. Ça ne veut pas dire que le problème est réglé.*»

L'opposition réplique

Le parti Projet Montréal n'a pas encore déterminé sa position sur le document que le FRAPRU a envoyé à leur endroit. L'attachée de presse du parti, Catherine Maurice, a fait savoir «*qu'ils vont lire attentivement les revendications avant de prendre position, mais qu'ils comptent rencontrer Mme Corriveau dans les prochaines semaines.*» Mme Maurice souligne que les deux maires d'arrondissement qui font partie de Projet Montréal ont déjà beaucoup travaillé à améliorer la situation. « *Le maire du Plateau Mont-Royal Luc Ferrandez a donné beaucoup d'argent pour que des cliniques juridiques informent les citoyens de leurs droits pour contrer la gentrification. François Croteau, de l'arrondissement de Rosemont a mené beaucoup de batailles contre l'insalubrité dans ses logements.*»

De son côté, la chef de Vision Montréal, Louise Harel, dit travailler constamment en partenariat avec le FRAPRU. «*On a déposé depuis trois ans de nombreuses motions pour que les politiques facultatives de stratégies d'inclusion deviennent obligatoires. Les maires de l'arrondissement du Sud-Ouest et d'Hochelaga-Maisonneuve, qui sont de Vision Montréal, travaillent très fort à cette politique d'inclusion.*» Mme. Harel souhaite aussi que la Charte de la Ville de Montréal soit modifiée pour qu'on puisse obliger la création de logements avec un nombre de pièces minimum. «*Il n'y a aucune contrainte pour les constructeurs et on sait que la grandeur des logements est un facteur qui fait que les familles ne restent pas en ville. À l'heure actuelle, c'est 42% des familles qui quittent la ville.*»

L'Atelier

POLITIQUE

Électrons de Valence en quête d'amour

La science peine à séduire de nouveaux adeptes

LAURA PELLETIER

Les chercheurs québécois profitent des Assises nationales de la recherche et de l'innovation, organisées par le gouvernement du Québec, pour exiger une mise en valeur de la culture scientifique dans la province.

Hier après-midi, le président de la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche, Bernard Gaucher, a rappelé l'importance de rendre *«alléchants»* les métiers du domaine scientifique pour populariser la science au Québec. *«Ce n'est pas avec des contrats de trois mois que ça va arriver.»*

Pour les intervenants, l'élaboration d'une culture scientifique passe par la valorisation des carrières scientifiques. Une représentante du Collège André-Grasset désire inciter les jeunes à s'intéresser aux carrières scientifiques. *«Ça commence très jeune au primaire, par le jeu.»* Les concours, les prix, les stages permettent à ses yeux de maintenir l'intérêt et de faire la promotion de la science au Québec.

Le rédacteur en chef de l'Agence Science-Presse, Pascal Lapointe, considère plutôt que l'intérêt pour la science se développe tout au long d'une vie. *«La majorité de la population acquiert sa culture scientifique à l'extérieur du cursus scolaire, pendant les 60 années après sa sortie de l'école»*, a-t-il écrit sur Twitter.

L'initiative Je vote pour la science, dirigée par l'Agence Science-Presse, se désole que les intervenants n'aient pas parlé des organismes existants qui tentent de promouvoir la science dans la sphère publique, comme Science pour tous !

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, en a déçu plusieurs en ne parlant pas de culture scientifique dans son discours de clôture.

Il a toutefois joint sa voix à celles de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, de l'Association francophone pour le savoir et de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec, qui demandent plus de soutien financier au gouvernement fédéral pour les frais indirects de recherche, soient des frais perçus par toutes les universités sur les subventions et les contrats de recherche pour couvrir une partie des frais généraux d'opérations.

Les Assises nationales de la recherche et de l'innovation mèneront à l'élaboration d'une politique nationale de la recherche et de l'innovation en juin. Les deux journées de consultation se sont terminées hier, mais une plate-forme de discussion en ligne reste ouverte jusqu'au 28 avril.

L'Atelier

Des retraités ignorés

AMINE MALKI

«*Nous sommes les éternels oubliés*», a déclaré, hier, Mme Lyne Parent, la présidente de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP). Elle a affirmé que son mouvement n'avait pas été consulté par le comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois qui publiera son rapport aujourd'hui. *«Le sujet, c'est les retraites. Et, pourtant les retraités ne sont pas consultés»*, a-t-elle ajouté.

«C'est de l'âgisme», a expliqué Mathieu Santerre, le directeur général de l'AQRP, en décrivant la situation des retraités depuis plusieurs années. *«Nous avons trop longtemps exclu les retraités des débats qui concernent leur propres régimes»*, a-t-il ajouté.

Mme Parent a expliqué les attentes de son association quant au rapport du comité d'experts présidé par M. Alban D'Amours. *«Nous voulons que les retraités puissent participer aux négociations»*, a-t-elle expliqué.

La présidente a également indiqué qu'elle attend que le comité reconnaisse que les régimes à prestations déterminées sont meilleurs. *«Nous sommes contre les régimes à cotisations déterminées, les régimes à prestations cibles et les régimes volontaires»*, a-t-elle affirmé.

Les régimes à prestation cibles insécurisent les gens selon Mme Parent, car il sont indexés à l'économie en place et fait que les retraités n'auront pas accès aux mêmes prestations. Quant au régime volontaire, *«on sait très bien qu'ils ne fonctionnent pas»*, a-t-elle affirmé.

L'Atelier

SÉCURITÉ

La poussière retombe, la tension monte

L'écho des bombes de Boston continue de retentir dans le monde politique

AMARILYS PROULX

La vigilance à la frontière canado-américaine a été accrue après l'attentat du marathon de Boston, a déclaré mardi le ministre canadien de la Sécurité publique, Vic Toews. Ces mesures doivent assurer que si quelqu'un cherche à utiliser les frontières pour entrer au Canada pour une raison inappropriée, il soit détecté, a-t-il expliqué.

«Je ne crois pas qu'il y ait une raison pour les Canadiens de s'inquiéter en raison de cet incident spécifique, mais nous voulons prendre des précautions», a-t-il fait savoir en précisant que le Canada travaille étroitement avec les autorités américaines.

Le ministre de la Sécurité publique a aussi demandé aux citoyens qui possèdent de l'information sur les attaques de contacter les autorités. *«Les Canadiens doivent être conscients qu'il y a des gens qui ne partagent pas nos valeurs»*, a-t-il averti.

«Même si aucun marathonien canadien n'a perdu la vie dans les attaques, cela ne change rien au fait que les Canadiens ont le coeur brisé» a affirmé le ministre du Patrimoine canadien, James Moore. Une motion a d'ailleurs été adoptée à la Chambre des communes mardi pour condamner cette violence. Tous les partis politiques ont exprimé leur désarroi en lien aux terribles événements et dénoncé vigoureusement les attaques.



DAVID L. RYAN BOSTON GLOBE

Les attentas survenus lors du marathon de Boston ce lundi, ont incité le ministre canadien de la Sécurité publique, Vic Toews, a ressérer les mesures de sécurité le long de la frontière camado-américaine.

Lettre «empoisonnée»

Aux États-Unis, le leader de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid, a déclaré mardi matin au *Washington Post* que le sénateur Roger Wicker, un républicain du Mississippi avait reçu une lettre empoisonnée qui avait été détectée par les officiers fédéraux.

La lettre était contaminée à la ricine, un poison meurtrier dérivé d'une plante, qui est très facile à fabriquer. Cette lettre piégée a été découverte dans un centre de triage des lettres, qui est en place depuis la série de lettres contaminées à l'anthrax qui avaient été envoyées au Capitole en 2001.

La déclaration de Harry Reid s'est fait dans le contexte des attentats meurtriers de Boston, sans pour autant qu'on puisse établir un lien entre les deux évènements. Le leader de la majorité démocrate au Sénat américain n'a pas non plus mentionné quand cette tentative de meurtre avait été retracée, contribuant aussi au climat de peur qui s'est répandu à travers le monde.

Acte «terroriste»

Le président américain Barack Obama a déclaré mardi qu'il s'agissait d'un acte terroriste, mais n'était pas encore en mesure de dire qui en est responsable.

Ce tragique événement a créé un climat de peur mondial et plusieurs institutions sportives se sont positionnées à l'international afin d'assurer à la population et aux participants que des mesures de sécurité se resserreraient lors des évènements sportifs à venir.

L'Atelier avec l'Agence France-Presse et Associated Press

ASSURANCE EMPLOI

Duception pour le PLQ et la CAQ

Le Parti libéral du Québec et la Coalition avenir Québec désaprouvent la nomination de Gilles Duceppe

JULIEN LAMOUREUX

Gilles Duceppe et Rita Dionne-Marsolais ont fait face à la musique et ont défendu leur nomination par le Parti québécois (PQ) à la tête de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi. À ceux qui estiment que le PQ les avait nommés dans une optique partisane, les co-présidents ont répliqué que c'est leur expérience et leur savoir-faire qui leur a permis de décrocher ce poste.

«J'invite [l'opposition à l'Assemblée nationale] à regarder le travail qu'on va faire [...] et si par la suite, ils trouvent que c'est pas bon, ils le diront», a lancé l'ex-chef du Bloc québécois en conférence de presse à Montréal, hier matin. La désignation de M. Duceppe avait en effet fait pousser des hauts cris au Salon bleu.



AGENCE QMI

En conférence de presse Gilles Duceppe a défendu sa nomination comme coprésident de la commission national d'examen sur l'assurance-emploi.

L'opposition à Québec avait eu une réaction similaire dans le cas de M. Dionne-Marsolais, qui a occupé plusieurs postes ministériels, dont celui du Revenu, au sein de gouvernements péquistes, dans les années 1990. *«Il y a une motion de l'Assemblée nationale [au sujet de notre mandat], et dans cette optique-là, le travail que l'on fait répond à cette motion-là»*, s'est-elle pour sa part défendue.

La motion auquel la co-présidente de la Commission fait référence a été adoptée le 13 novembre dernier à l'Assemblée nationale de façon unanime. Elle exigeait que le gouvernement fédéral renonce aux modifications prévues à la Loi sur l'assurance-emploi.

L'opposition, menée par le Parti libéral du Québec et la Coalition avenir Québec, estimaient que le gouvernement du premier ministre fédéral, Stephen Harper, ne prendrait pas au sérieux une commission menée par deux indépendantistes convaincus. Selon eux, un groupe portant le sceau de la gouvernance souverainiste chère aux péquistes aurait peu de crédibilité à Ottawa.

Si le gouvernement Marois choisit de mettre à profit les conclusions de la commission pour étoffer sa stratégie, cela lui appartient, ont fait remarquer les coprésidents, soutenant qu'il ne revenait pas aux membres du groupe de travail de s'ingérer dans ces questions de gouvernance et de politique partisane.

«Ce débat-là, il n'est pas le nôtre. C'est le débat des élus et des politiques», a tranché M. Duceppe.

«Moi, j'ai toujours jugé, dans toute ma carrière, non pas l'étiquette, mais ce que les gens proposaient. [...] Quand c'est bon, c'est bon, quand c'est pas bon, c'est pas bon. C'est ça la rigueur. Et je pense que tous les élus et tous ceux qui assument des tâches dans la société doivent faire preuve de rigueur et laisser les étiquettes de côté», a-t-il poursuivi.

Dotée d'un budget de 1,5 million $, la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi se met en branle dès maintenant. Elle a essentiellement comme mandat de se pencher sur les impacts de la réforme de l'assurance-emploi du fédéral.

L'une des seules critiques que Rita Dionne-Marsolais s'est permise quant à l'attitude du gouvernement fédéral dans la gestion de l'assurance-emploi a trait aux visites inopinées des employés de Service Canada chez les prestataires, une pratique qui avait été dévoilée au grand jour par La Presse Canadienne en février.

«Moi, j'ai trouvé ça pénible, j'ai trouvé ça un peu méprisant. [...] Je comprends les objectifs que le ministère peut avoir, je comprends tout ça. Mais il y a un respect des citoyens aussi», a-t-elle affirmé du bout des lèvres, disant néanmoins comprendre que *«les fonctionnaires ont un travail à faire»* et que celui-ci est *«parfois ingrat»*.

Gilles Duceppe et Rita Dionne-Marsolais seront appuyés dans leur démarche par l'ancien actuaire en chef du régime fédéral d'assurance-emploi, Michel Bédard, et l'ex-haut fonctionnaire Yvon Boudreau.

Au cours des huit prochains mois et jusqu'au dépôt du rapport, au plus tard le 30 novembre 2013, ils tiendront des audiences publiques, documenteront les impacts de la réforme au Québec, et établiront *«les paramètres d'un régime d'assurance-emploi qui concorderait avec les besoins du marché du travail québécois»*.

Leur document de travail doit être soumis au ministre de la gouvernance souverainiste, Alexandre Cloutier, et à la ministre du Travail, Agnès Maltais.

Plaidant son devoir de réserve jusqßu'au bout, Gilles Duceppe a refusé de dire s'il était favorable à un rapatriement à Québec du programme d'assurance-emploi, dans le cadre de la stratégie péquiste de gouvernance souverainiste.

«C'est pas à nous à parler de ça, a-t-il martelé. Les gens proposeront, et je suis convaincu qu'il y a des gens qui proposeront ça. Quelle sera la forme, ça ce sera une autre chose, mais nous on va entendre, on ne conclura pas avant.»

L'Atelier

INTERNATIONAL

LIBERTÉ RELIGIEUSE

Pour que le Gong résonne encore

Les pratiquants de la discipline spirituelle Falun Gong quittent la Chine

FRANCIS DUFRESNE

Réduit au silence depuis plus de 10 ans en Chine, le mouvement spirituel Falun Gong regagne sa liberté sur des terres d'accueil comme le Canada. Dépliants, tribune dans les journaux et manifestations sont autant d'outils pour répandre leurs pratiques et leurs croyances. La prochaine démonstration, prévue le 25 avril prochain, commémore la date où 30 000 pratiquants ont été arrêtés à la place Tiananmen, il y a bientôt 13 ans.

«Les pratiquants sont emprisonnés. Encore aujourd'hui, la répression est très brutale», affirme Deping Xie, un montréalais qui a quitté la Chine il y a 20 ans. Qualifié de *«culte maléfique»* et de secte par le Parti communiste chinois, le Falun Gong est une discipline spirituelle introduite en Chine en 1992 par Li Hongzhi. D'abord tolérée par les autorités, cette pratique est devenue complètement interdite six ans plus tard. Le nombre d'adeptes est estimé à plus de 100 millions à travers le monde.

Responsable des communications chez Amnistie internationale, Anne Sainte-Marie confirme cette répression systémique. *« Ce n'est pas des cas isolés. Il existe une brigade spéciale pour surveiller les organisations du Falun Gong»*, soutient-elle. Les citoyens pratiquants sont forcés d'intégrer des camps de rééducation de travail, sans quoi ils sont envoyés en asile psychiatrique. Loin des grands centres et des services, ils sont donc souvent loin des familles des détenus. *«Ce sont de véritables centres de détention. La torture n'y est pas rare. Une militante a vu sa peine prolongée de deux ans pour avoir détaillé dans médias internationaux les conditions dans ces camps»*, ajoute-t-elle.

La pratique du Falun Gong se divise en deux aspects: le corps et l'esprit. Le corps s'entretient par l'exercice quotidien de mouvements, alors que l'esprit est guidé par des valeurs et des croyances morales. *«Les mouvements ressemblent à ceux du tai-chi. Les croyances s'inscrivent dans les traditions bouddhistes, confucianistes et taoïstes»*, explique Deping Xie. S'il travaille dans le même édifice que l'Association Falun Dafa Montréal, il est officiellement journaliste pour La Grande Époque, un journal international coproduit au Canada et en France. Il se sert de cette tribune pour faire connaitre la cause du mouvement Falun Gong.

L'esprit qui guérit?

Le Parti communiste chinois reproche au Falun Gong sa réticence face à la médecine moderne. C'est justement l'un de ses arguments pour la définir comme une secte. *«Le Falun Gong soigne les problèmes de santé, réduit le stress et rend plus fort. C'est une activité physique comme les autres»*, estime Deping Xie. Directeur général et fondateur d'Info-Secte, Michael Kropveld ne s'avancerait pas jusqu'à qualifier de secte ce mouvement spirituel.



ÉMILIE CHEVRETTE L'ATELIER

Deping Xie a quitté la Chine pour fuir la répression.

«Ce seul aspect ne peut confirmer que le Falun Gong est une secte. Aux États-Unis par exemple, des branches du protestantisme refusent tous soins médicaux. Ce n'est pas nécessairement des sectes pour autant», indique-t-il.

Malgré tout, il ne peut affirmer hors de tout doute que le mouvement spirituel n'est pas une secte. *«Nous ne définissons pas les groupes en catégories secte ou pas secte. Il n'existe aucune définition juridique qui détermine ce qu'est une secte. La loi s'exerce selon la jurisprudence, elle est donc établie au cas par cas»*, complète-t-il. Pour ce qui est du Falun Gong, il y voit surtout un procès politique de la part du gouvernement.

Amnistie internationale abonde dans le même sens. Selon Anne Sainte-Marie, responsable aux communications, l'État chinois prend la place d'une justice qui devrait être indépendante. «Nous défendons la liberté de religion. Ce n'est pas à l'État de décider ce qui est bon et mauvais. Mais si des personnes vulnérables comme des enfants n'obtiennent pas les soins dont ils ont besoin, même si c'est la décision de leurs parents, la justice devrait intervenir.»

L'Atelier

PAKISTAN

Musharraf veut encore au moins sa chance

YESSICA PAOLA VALDERRAMA CHAVEZ

L'ex-président Pervez Musharraf compte porter en appel le rejet de sa candidature à l'élection présidentielle pakistanais qui a été annoncé mardi.

Selon La Presse, M. Musharraf compte contester la décision. «La partialité sélective et l'activisme sans réserve dont fait preuve le tribunal électoral qui a rejeté ma candidature dans quatre circonscriptions ne me détourneront pas de mon objectif de sauver le Pakistan », a-t-il commenté dans un communiqué.

De retour après un exil de quatre ans, Musharraf a perdu le seul appui qu'il lui restait dans sa campagne. Un juge du tribunal local de Chitral, sa région natale, a invalidé le seul appui qu'il lui restait afin de pouvoir se présenter comme candidat à la présidence du Pakistan.

À 69 ans, Pervez Musharraf dirige le All Pakistan Muslim League, un parti politique peu populaire et qui traîne bien derrière Ligue musulmane de Nawaz Sharif et le Parti du peuple pakistanais du président Asif Ali Zardari.

Rappelons que M. Musharraf est présumé d'avoir participé aux meutres du chef indépendantiste de la province du Baloutchistan, Akbar Bugti, en 2006 et de l'ancienne première ministre Benazir Bhutto en 2007. Il est également soupçonné d'avoir renvoyé illégalement des juges en cette meme année.

Awami attaqué

La journée de mardi a aussi été marquée par une explosion qui a provoqué 16 morts. Les talibans ont attaqué un rassemblement du Parti national Awami. Étant reconnu comme une formation laïque très influente dans le nord du Pakistan et membre de la coalition sortante à Islamabad.

L'attentat suicide s'est produit dans la ville de Peshawar située au Nord-Ouest du pays, peu après l'arrivée sur place de Ghulam Ahmed Bilour un haut responsable du parti qui a survécu à l'attaque. Son frère, Bashir, avait été assassiné par les talibans en décembre dernier. Toutefois, les talibans se sont excusés à l'endroit du leader politique expliquant qu'ils visaient son neveu Haroon.

L'Atelier

Séisme en Iran

Un violent séisme de 7.8 sur l'échelle de Richter a secoué l'Iran hier. L'épicentre était située dans la région de Sistan-Balouchistan en Iran près de la frontière avec le Pakistan. Au moment de mettre sous presse, aucun bilan official n'avait été fait. Toutefois, des sources officielles ont annoncé des dommages à plus d'un milliers d'habitations dans le pays, mais on ne rapporte aucun mort, contrairement au Pakistan où on dénombre 34 décès.

L'Atelier

CARNET DE VOYAGE

Madagascar: un vazaha découvre l'île rouge

DAVID DUFRESNE-DENIS

Antananarivo - Vazaha, prononcé *«Vaza»*, est le nom donné à la 19e ethnie de Madagascar : les étrangers. Durant 2 semaines, pu découvrir à travers un regard de vazaha la culture et les habitants de cette île de l'océan indien.

La raison première de ma présence à Madagascar était de donner des formations vidéos dans différents villages, dans le cadre des RFC, les Rendez-vous du Film Court de Madagascar. Chaque année, depuis 8 ans, le festival Off Court de Trouville, en Normandie, envoie des gens pour donner ces formations. Depuis deux ans, maintenant, l'organisation Kino Montréal envoie également deux de ses membres. Cette année, j'étais le seul venant de la Belle Province, l'autre s'étant désisté.

La première place où on va en débarquant, c'est à l'hôtel. Pourquoi l'hôtel ? Même si vous êtes un voyageur backpacker aguerri, oubliez le *«Couchsurfing»* ou l'hébergement chez l'habitant. Que vous le vouliez ou non, vous êtes un étranger et ça se voit à cent kilomètres, donc un certain gage de richesse et une personne facile à extorquer, voire dévaliser.

C'est surtout ce qui choque à Madagascar, le vice et la corruption. Il y a 20 ans, le pays était d'une tranquillité paradisiaque mais depuis une dizaine d'année, l'absence répétitive d'un gouvernement stable (et élu démocratiquement, car moins de 5% de la population vote), a permis à la corruption et au petit crime organisé de s'installer sans problème. Ainsi, les policiers qui se la coulent douce en voyant des essaims d'enfants vous entourer en demandant de l'argent d'une main et glisser l'autre dans vos poches à la recherche de billets ou autre valeur deviennent vite des visions banales. Mais comme me confie un vieux français qui passe six mois par année au pays pour faire de la coopération, *«lancerais-je la première pierre à quelqu'un qui a faim ou qui veut simplement améliorer sa vie ?»* Effectivement.



DAVID DUFRESNE-DENIS L'ATELIER

Le village malgache de Ambositra ou David s'est rendu dans le cadre de formations de vidéo à Madagascar.

Le lendemain, direction la gare de Taxi-Brousse. Imaginez des hangars à perte de vue et noirs de monde ou les gens s'entassent dans des mini-bus 15 places avec une montagne de bagages sur les toits. Des gens veulent vous vendre des objets, d'autres vous demandent de l'argent pour manger, d'autres rôdent autour de vos poches. Pas le temps de constater plus de chose, on entre dans le taxi-brousse et on part pour cinq heures de route sur des chemins de nid-de-poules qui font passer ceux de Montréal pour des petits trous de golf.

Sur la route, on est arrêtés à chaque 20-30 kilomètres par des barrages militaires. On demande rapidement les papiers et on questionne brièvement le chauffeur sur la destination. Parfois, le chauffeur donne une liasse de billet au gendarme. Pour ne pas perdre de temps, pour acheter sa sécurité sur un tronçon de route, ou simplement pour éviter qu'il y ait des histoires... Oui, la corruption est bien présente, la petite corruption de route est pratiquée et acceptée car *«il y a toujours pire»*, dira un passager.

À un barrage, situé près de la ville de Antsirabe, un gendarme voit le vazaha dans le taxi-brousse. Il s'approche de moi et me demande mon visa. Le visa de 30 jours, reçu à l'arrivée, à l'aéroport, est écrit au stylo rouge. La date d'arrivée, le 4 avril 2013, est étampée aléatoirement.

-Le mot ici, devant le 4 avril, c'est *«avant»* ? Ça veut dire que vous devez partir avant le 4 avril ? me demande le gendarme.

-Non, je suis arrivé le 4 avril, je pars le 15 avril.

-Non, je ne crois pas, ici, je vois le mot *«avant»*.

Cela signifie qu'il faudrait *«payer»* au gendarme le renouvellement de mon visa.

-Voulez-vous voir mon billet de retour monsieur ?

-Oui, s'il vous plait.

En ne voyant que de l'écriture en anglais sur l'enveloppe Travel Cuts, tout de suite, le gendarme change d'idée et dit *«Ça va, c'est vrai, partez maintenant»*. Le taxi-brousse reprend la route et ses passagers, surtout le vazaha, soupirent de soulagement.

Le principal endroit où j'ai donné des formations vidéo est le village de Ambositra (prononcé Ambouscht), au sud de la capitale Antatanarivo. Bien que la vidéo se démocratise énormément avec les téléphones cellulaires et l'Internet de plus en plus accessible, le rapport à l'image que les Malgaches ont rappelle beaucoup celle que les poupons d'ici peuvent avoir lorsqu'il se voit en image pour la première fois.

Lors des formations, la plupart des Malgaches, dont l'âge variait entre 18 et 55 ans, n'avaient jamais touché à une caméra de leur vie. Idem pour tout ce qui est de l'audio et du montage. Malgré tout, nous avons réussi, en quelques jours, à tourner quelques courts-métrages, avec en plus des problèmes normaux qu'occasionnent les tournages, une inexpérience complète de la part des artisans.

L'état des médias à Madagascar est d'ailleurs étrange. Il y a une liberté de presse mais la nouvelle n'est pas consommée. De plus, l'information internationale, venant essentiellement de la France et de l'Afrique, n'est pas particulièrement relayée. Un certain cynisme envers la politique est aussi évident et les gens ne savent plus quoi croire ou quoi penser. *«Ce qui fait qu'ils (les Malgaches) deviennent assez manipulables parce que de toute façon, ils s'en fichent»*, me raconte Paul, un malgache d'origine chinoise qui tient le restaurant familial l'Oasis sur la route principale de Ambositra.

C'est dire qu'une formation générale sur la vidéo fut bénéfique, ne serait-ce que pour mieux comprendre le langage de l'image et le contrôle des médias sur les opinions.

On quitte l'île de Madagascar avec le sentiment d'en avoir compris 2%. Il faut dire que même les vazahas qui y vivent depuis des années continuent de découvrir et d'être choqué par l'île. Même si ils se revendiquent Malgaches avant d'être Africains, le peuple Malagasy résume bien le climat social africain : des dizaines d'ethnies mélangées, une présence du colonisateur européen encore bien sentie, des crises politiques qui n'en finissent plus mais aussi des rires qui résonnent partout et restent gravés, telle des échos, dans nos tympans.

L'Atelier

ÉCONOMIE

JEUX VIDÉO

Le monde des jeux vidéo en essor, malgré la fermeture d'EA

JULIEN LAMOUREUX

La fermeture du plus grand studio montréalais d'Electronic Arts (EA) doit être considéré comme une simple «erreur de parcours» pour l'industrie québécoise du jeu vidéo, selon Vincent Corbeil, gestionnaire des informations sur le marché du travail chez TECHNOCompétences. EA, tout comme THQ plus tôt cette année, ont dû abandonner la semaine dernière leurs projets montréalais à cause de problèmes liés à leur performance mondiale.

L'auteur de l'étude *L'emploi dans l'industrie du jeu électronique au Québec en 2012* ajoute qu'autant les géants du jeu que les petites et moyennes entreprises (PME) de ce milieu sont encore en essor dans la province et particulièrement dans la métropole.

L'étude en question confirme la croissance constante de ce domaine économique au Québec depuis 2002. On dénombrait alors environ 1200 employés dans cette industrie, nombre qui est passé à 8979 en 2012. Comparativement à l'année précédente, c'est une croissance de 9%, plus modeste que les précédentes mais tout de même démonstrative de la vigueur de l'industrie.

Les géants, ce sont entre autres Ubisoft et Warner, qui ne présentent pas de signe d'essoufflement. «*La preuve, c'est qu'Ubisoft a racheté le studio de THQ au moment de sa fermeture*», indique M. Corbeil. Rappelons que le développeur californien a déclaré faillite en décembre dernier.



CLÉMENT SABOURIN AGENCE FRANCE-PRESSE GETTY IMAGES

Les studios d'Ubisoft n'ont pas quitté la métropole, contrairement à son concurrent Electronic Arts (EA).

Ces grandes entreprises sont centralisées à Montréal, où sont concentrés 87% des emplois québécois du jeu vidéo. Des 53 entreprises ayant pris part à l'étude, 39 sont installées dans la plus grande ville de la province.

Du côté des entreprises à budget et personnel plus modestes, le contexte est différent, mais la situation est tout aussi encourageante. Des entreprises québécoises arrivent à prendre une place sur le marché mondial, par exemple Behaviour, fondée à Montréal, et Frima, entreprise de la capitale québécoise. Frima commence d'ailleurs à diversifier ses opérations en se lançant dans le domaine des effets spéciaux en plus d'exploiter les jeux mobiles et sur console.

«*Au départ, le marché n'est pas différent d'ailleurs. Les entrepreneurs se lancent dans des startups au personnel très réduit*», analyse M. Corbeil. La différence, c'est qu'une plus grande proportion d'entreprises d'ici réussit à se hisser au rang de PME et à poursuivre leur rêve de développer des jeux vidéo. «*Le Québec est un terreau fertile pour les* startups *dans ce domaine*», confirme le spécialiste.

Les bienfaits d'Ubisoft

L'arrivée d'une division de la compagnie française Ubisoft en 1997 et sa progression au rang de studio reconnu mondialement aura eu un double effet positif sur Montréal. En plus de créer des emplois, il a aidé au développement d'une industrie du jeu basée au Québec et plus seulement contrôlée par des intérêts étrangers.

La demande d'employés a créé un intérêt chez les jeunes et a surtout permis le développement de programmes de formation dans les jeux vidéo qui n'existaient pas avant, rappelle M. Corbeil. «*La demande de main d'œuvre a eu un effet boule de neige bénéfique pour l'économie montréalaise et québécoise*», selon lui.

Les programmes scolaires se multiplient en effet. Le baccalauréat offert au Centre NAD fait de plus en pus parler. L'Université de Montréal a quant à elle innové avec son programme de mineure en études du jeux vidéo. À cela s'ajoutent les formations plus techniques offertes par l'École Polytechnique et l'École de technologie supérieure en matière de génie logiciel et informatique.

Au niveau mondial, «*le jeu vidéo n'est pas en ralentissement, mais plutôt en transition, en période de changement*», estime M. Corbeil. Ses dires sont confirmés par les données offertes par l'entreprise d'expertise PricewaterhouseCoopers dans son rapport prévisionnel sur le milieu du divertissement. En 2013, selon ces statistiques, le jeu mobile devrait dépasser en termes de dépenses mondiales le jeu sur consoles et sur ordinateur traditionnel. Les dépenses pour des jeux mobiles devraient dépasser les 30 milliards de dollars pour la première fois. En 2016, ces dépenses devraient être 36% plus élevées que celles des jeux sur console.

Les grands jeux issus des géants, comme la série Assassin's Creed d'Ubisoft, continueront de connaître du succès, à en croire M.Corbeil. Ce sont plutôt les petites entreprises qui devront s'adapter aux changements dans le monde du jeu. Il cite en exemple Gameloft, qui est installée à Montréal et se spécialise dans les jeux pour téléphones cellulaire.

L'Atelier

L'Aéroport Jean-Lesage crée de l'emploi

RACHID ISSOULAIMANI

L'aéroport de Québec est un moteur économique

L'aéroport Jean-Lesage génère des retombées économiques de 425 M$ au Canada. Il contribue aussi à l'emploi d'environ 4500 postes au pays. Ce sont les grandes lignes d'un rapport du Conférence Board du Canada qu'a cité Gaëtan Gagné, président et chef de la direction de Aéroport de Québec inc. (AQi), lors d'une allocution devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

Le Conference Board affirme qu'à elle seule, la région de Québec bénéficie d'un produit intérieur brut (PIB) de 163 M$ généré par l'aéroport. Le PIB lié aux activité de Jean-Lesage dans la province et dans le reste du Canada sont respectivement de l'ordre de 153 M$ et 109 M$. Selon le document, ce sont 1 509 personnes qui sont employés par l'aéroport, dans la région Québec, 1 927 dans le reste la province et 1 015 au reste du Canada.

L'organisme de recherche mentionne aussi que les gouvernements des différents paliers profitent de recettes fiscales qui totalisent près de 30 M$ par la simple présence de l'aéroport québécois. Le document mentionne également qu'avec les travaux d'agrandissement de Jean-Lesage en 2016, les retombées atteindraient 850 M$ et 9000 emplois pourraient être crées au Canada.

«*Nous étions conscients de l'importance des retombées économiques de YQB [aéroport Jean-Lesage] mais nous n'avions pa]s anticipé que celles-ci étaient d'une telle ampleur. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts de développement*», a déclaré Gaëtan Gagné.

L'étude affirme aussi que les visiteurs ayant passé par l'aéroport en 2010 ont dépensé près de 100 M$ dans la région de la vieille capitale.

L'Atelier

Le FMI demande au Canada d'épauler la croissance

Le Fonds monétaire international (FMI) conseille aux dirigeants canadiens d'éviter de trop pencher du côté de l'austérité, prévenant que l'économie demeure vulnérable aux soubresauts. Le FMI a prédit mardi que la croissance de l'économie canadienne ralentira à 1,5 % cette année, avant d'accélérer à 2,4 % en 2014. L'organisation internationale prévient que l'économie canadienne est confrontée à plusieurs dangers et que sa croissance pourrait être plus faible que prévu si la crise européenne s'envenime ou si la croissance américaine est plus modeste que ce qui est attendu.

La Presse canadienne

SNC-Lavalin s'excuse dans une lettre ouverte

Le géant de l'ingénierie canadien SNC-Lavalin, accusé de versements de pots-de-vin en Algérie, a publié mardi un encart publicitaire dans la presse algérienne pour faire son mea culpa.

Dans une lettre ouverte d'une page publiée par le quotidien francophone El-Watan et signé notamment de son président Robert Card, l'entreprise se déclare «*résolue à tourner la page de ce malheureux chapitre de (ses) 102 ans d'histoire*».

Elle réaffirme aussi qu'«*elle collabore pleinement dans le cadre de toutes les enquêtes dont elle est l'objet*» et «*encourage ses employés à faire de même*».

Son vice-président Charles Schebl avait affirmé la volonté du groupe de «*permettre à la vérité d'éclater*», dans un entretien paru le 10 avril dans le quotidien algérien Liberté.

Il faisait référence à l'affaire impliquant un agent de SNC-Lavalin, un Algérien ayant fait ses études à Montréal, Farid Bedjaoui. Neveu d'un ancien ministre algérien, celui-ci aurait obtenu pour le groupe un milliard de dollars de contrats avec le groupe pétrolier public algérien Sonatrach.

Dans la lettre ouverte, la direction de SNC-Lavalin se dit «résolue à faire en sorte que les personnes impliquées dans des actes illicites soient traduites en justice et répondent de leurs actes».

«*Nous nous réservons le droit d'intenter des poursuites contre les personnes en cause y compris en vue de recouvrer les fonds*», y lit-on encore.

La direction du groupe annonce également un renforcement de mesures pour empêcher les pratiques frauduleuses et des changements dans la gestion de son personnel commercial notamment.

Alger a ordonné en février l'ouverture d'une enquête sur une éventuelle affaire de corruption liée à des contrats entre le géant énergétique italien Eni et la Sonatrach, après l'ouverture d'une enquête sur la même affaire par le parquet de Milan.

SNC-Lavalin a connu ces dernières années quelques cas de corruption, concernant des contrats conclus en Libye du temps du régime Kadhafi, mais aussi à Montréal même.

Ces affaires n'ont pas encore d'aboutissement judiciaire, mais ont entraîné la démission puis l'arrestation du numéro un de la société, Pierre Duhaime, et l'arrestation en Suisse de Riadh Ben Aïssa, ancien chef des opérations internationales de construction et prédécesseur de M. Schebl.

C'est l'enquête suisse sur les agissements de Ben Aïssa qui aurait révélé que SNC-Lavalin aurait fait des versements suspects à des compagnies contrôlées par M. Bedjaoui.

En Algérie le groupe pilote une série de projets, dont une usine de GPL, et exploite deux centrales thermiques. En moins de dix ans, indique El-Watan, SNC-Lavalin a obtenu pour quelque six milliards de dollars de contrats algériens.

Agence France-Presse



OLIVIER PONBTBRIAND LA PRESSE

Accusée de pots-de-vin, la firme veut mettre cette histoire derière elle.

CAISSE DE DÉPÔT

Le «bas de laine québécois» augmente

Le salaire de Michael Sabia bénéficie d'une hausse de 10,6%

ÉTIENNE BRIÈRE

L'année 2012 se conclut sous le signe de l'amélioration pour la Caisse de dépôt et de placement du Québec. L'institution a publié aujourd'hui son rapport annuel dans lequel on y trouve un rendement supérieur à celui de l'année précédente.

Les performances de l'année dernière ont augmenté si on les compare avec les effectifs de l'année. Le rendement global de 9,6% et la progression de l'actif net de 17,2G$, représentent une nette amélioration comparé aux 4,0% et 7,2G$ de 2011.

Il y a également eu une augmentation des placements et dépôts nets. Cette année, l'institution a fait des placements pour 14,9G$ et des dépôts totalisant 2,3G$. L'an dernier, ces mêmes chiffres étaient de 5,7G$ pour les placements nets et de 1,5G$ pour les dépôts.

Quant aux portefeuilles spécialisés, les résultats positifs sont passés d'un rendement de treize portefeuilles sur dix-sept, pour atteindre quinze en seize cette année. La caisse observe également un rendement qui se situe entre 10,5% et 8,2% chez les huit principaux déposants.

L'économie québécoise

Souvent surnommé le «*bas de laine des Québécois*», la Caisse travaille activement à faire croitre l'économie québécoise. Cette année ne fait pas exception, alors que l'institution a investi 150 million$ pour soutenir les petites capitalisations qui sont cotées en bourse.

L'actif total de la Caisse de dépôt au Québec est passée de 41,2G$ à la fin de 2011 pour atteindre 47,1G$. Dans le secteur privé, les actifs sont maintenant à 27,6G$ ce qui constitue une augmentation de 5,1G$

Seul réduction, la Caisse a investit 55 million$ dans une soixantaine de petites et moyennes entreprises québécoises, ce qui est 5M$ de moins que l'année précédente.

Salaire de Michael Sabia

Avec une augmentation des chiffres dans la plupart des domaines, le président de Caisse, Michael Sabia, a vu son salaire monter en 2012. Le conseil d'administration déclare que les performances du président sont excellentes ce qui lui a value une prime au rendement de 500 000$ en plus d'un salaire de base de la même somme.

M. Sabia a mis 700 000$ de sa prime totale dans le portefeuille de convertissement. Cela aura pour effet d'étaler ce montant sur les trois prochaines années. Selon la Presse Canadienne, le résultat sera que le salaire de 2012 de Michael Sabia a augmenté de 10,6% en comparaison avec 2011. Ainsi, son salaire annuel serait évalué à 1,04 million de dollars.

Toujours selon la Presse canadienne, le salaire total des six plus hauts dirigeants de la Caisse a augmenté de 0,8%. Pour atteindre 6,52 M$. Pour ce qui est des 2678 employés de la Caisse, ils ont vu augmenter le montant total de leurs primes de 31,4M$ en 2011, à 35,3M$ l'année dernière.

L'Atelier avec la Presse canadienne



RYAN REMIORZ

Michael Sabia, président de la Caisse de dépôt , a obtenue une augmentation de salaire.

SPORTS

RÉACTIONS MARATHON DE BOSTON

Le sport sous haute surveillance

Les responsables de plusieurs évévements sont sur le qui-vive.

RACHID ISSOULAIMANI

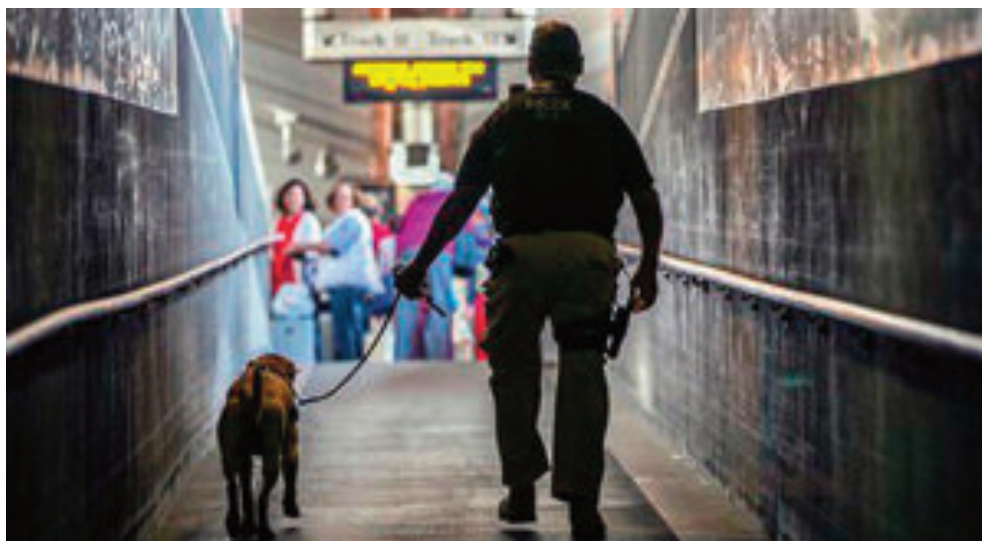

DAMIAN DOVARGANES ASSOCIATED PRESS

Lors des prochains événements sportifs, la sécurité risque d'être accrue, suite à l'explosion de bombes au marathon de Boston.

À la suite des explosions survenues lundi durant le marathon de Boston, divers dirigeants de la planète sportive prendront des mesures de sécurité supplémentaires. Les athlètes, quant à eux, font confiance aux décideurs.

Le marathon de Londres, qui accueillera 35 000 athlètes le 21 avril, aura lieu tel que prévu. C'est ce qu'affirme sur le site web de l'événement le directeur exécutif, Nick Bitel. «Nous voulons rassurer les coureurs, les spectateurs, les bénévoles et tous les gens impliqués dans l'événement. Nous faisons tout le nécessaire pour garantir la sécurité du marathon et d'en faire un succès », a-t-il mentionné dans un communiqué publié en ligne.

Les équipes de la Ligue Nationale de Hockey ont, elles aussi, haussé le niveau de sécurité dans leurs amphithéâtres. Hier soir, durant le match qui opposait les Sénateurs d'Ottawa et les Hurricanes de la Caroline, à Ottawa, les agents de sécurité ont eu recours à des détecteurs de métal. De plus, seuls les sacs à mains étaient tolérés à l'intérieur de la Place Banque Scotia, selon ce qu'a rapporté Radio-Canada.

Le triste événement a eu des répercussions jusqu'en Russie. Dans un communiqué, le gouvernement a lui aussi voulu rassurer le monde sportif en affirmant que les les Jeux olympiques de Sotchi, en 2014, seraient sécuritaires.

La tragédie de lundi n'a pas empêché les organisateurs bostonnais de reconduire l'événement en 2014. Dans un communiqué publié en ligne mardi, l'organisation a voulu rappeler aux athlètes et à la population que la ville est forte et résiliente. «Le marathon de Boston est une tradition qui est profondément ancrée dans l'histoire de notre communauté. Nous nous engageons à organiser une 118e édition du marathon de Boston en 2014».

L'athlète paralympique québécois, Benoît Huot, est sensible à la tournure tragique qu'a prise le marathon lundi. Comme les installations sportives ne sont pas à l'abri d'attaques terroristes, la préparation mentale du médaillé olympique doit aussi tenir compte de ces facteurs incontrôlables. « On essaie de ne pas y penser lors de nos évènements, mais c'est vrai que ça peut être inquiétant», affirme-t-il. S'il y a toujours une crainte qu'un événement malheureux puisse se produire n'importe où et à n'importe quel moment, le Longueuillois fait confiance au gouvernement canadien. «Évidemment le Canada ne nous enverrait pas dans un endroit où il croirait que nous sommes en danger», dit-il. Benoît Huot ajoute que la seule chose à faire durant les compétitions est de s'amuser et de profiter de l'événement.

L'Atelier

BOXE

Une autre étape franchie vers un sport propre

MARC TOUGAS



AMARILYS PROULX L'ATELIER

Le combat «propre» entre Lucian Bute et Jean Pascal aura lieu le 25 mai, au Centre Bell.

L'entente entre les clans de Lucian Bute et Jean Pascal en ce qui a trait au protocole antidopage entourant le combat du 25 mai, dont on a beaucoup parlé depuis plusieurs jours, a maintenant été rédigée et acceptée.

Le dossier sur lequel travaillent depuis la fin du mois de mars InterBox, qui représente Bute, et le Groupe Yvon Michel, représentant de Pascal, est arrivé à sa conclusion, mardi. Les deux promoteurs ont alors fait savoir dans un communiqué conjoint que tous les intervenants impliqués se sont entendus et les deux boxeurs ont approuvé le tout.

Le programme, qu'on dit inspiré des «*meilleures pratiques dans l'industrie*» glanées à différents endroits dans le monde, prévoit des contrôles inopinés pour chacun des boxeurs avant, pendant et après le combat.

À la demande des organismes impliqués dans les procédures, une agence et des laboratoires qui seraient de l'extérieur du Québec, les démarches faites et l'identité des intervenants resteront confidentiels, a-t-on indiqué dans le communiqué, en ajoutant que les deux promoteurs ainsi que les deux boxeurs n'émettraient aucun commentaire sur les procédures antidopage.

On veut ainsi éviter de courir le risque que des détails ne soient dévoilés, par exemple, le nombre de contrôles prévus et à quels moments ils surviendront, et viennent ainsi compromettre l'efficacité du protocole en place.

«Parfois, les agences cherchent à créer beaucoup de publicité autour de leurs activités, mais dans ce cas-ci, elle préfère travailler avec discrétion et elle nous a recommandé d'agir de cette manière», a indiqué Yvon Michel. Il a affirmé qu'il s'agit d'une agence bien connue à l'échelle internationale, habituée à gérer des protocoles du genre.

Si les négociations menant à la mise sur pied d'un protocole ont fait autant de bruits ces dernières semaines, c'est parce qu'il s'agit d'une première en boxe au Québec. Pour l'instant, les mesures antidopage entourant les combats disputés dans la province se limitent à un test effectué dans le vestiaire immédiatement après un affrontement. Avec ce nouveau protocole beaucoup plus étoffé, on espère donner naissance à une politique crédible qui pourrait s'étendre à une échelle plus large.

«*Bute et Pascal se trouvent à être des précurseurs en ce qui concerne la mise sur pied d'une politique efficace pour effectuer des contrôles*», a souligné Michel.

«*Il n'y avait pas de politique en tant que telle jusqu'ici puisque les commissions, la Régie, ici au Québec, par exemple, n'en ont pas vraiment. Ce n'est pas dans leur mandat*», a ajouté le promoteur en faisant allusion à la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec, qui a maintenant pris en charge le mandat de gérer les sports de combat.

InterBox et GYM ont toutefois clairement exprimé depuis le début leur volonté d'en arriver à un protocole. On sait que Jean Pascal a réclamé des tests antidopage par le passé, notamment avant d'affronter Bernard Hopkins, tandis que Stéphan Larouche, entraîneur de Bute, se dit depuis longtemps favorable à la mise sur pied de passeports biologiques pour les boxeurs.

«*Les deux boxeurs voulaient absolument que l'autre participe afin de montrer publiquement que tout se fera de façon propre*», a indiqué Michel.

Du côté de Pascal, la mise en place d'un protocole antidopage pourrait par ailleurs permettre d'atténuer les spéculations entourant l'embauche d'Angel Heredia dans son entourage. Heredia a admis avoir fourni des produits dopants à des athlètes par le passé, quoiqu'il ait assuré depuis ce temps qu'il ne s'adonne plus à cette pratique.

La Presse canadienne

CHRONIQUE

Dehors les gérants d'estrade



ALEXANDRA PICHÉ

La fonte de la neige signifie l'arrivée du printemps, mais aussi le début de la saison de soccer, le retour des feuilles dans les arbres, les bourgeons qui poussent en même temps que les parents dans les gradins. Et dieu sait que parfois, il y en a qui poussent un peu trop! C'est bien d'encourager son enfant, mais il y a des limites. Encourager ne signifie pas non-plus le suivre au pas.

Oui, votre enfant va tomber durant le match, oui il risque de se faire bousculer, son allier risque de rater sa passe, ce sont des choses qui arrivent. Ces parents auront beau dire tout ce qu'ils voudront, ce ne sont pas eux qui jouent, mais leur enfant. Peu importe avec quelle intensité ils crient «*TIR!*», «*POUSSE-LE!*», «*LAISSE-TOI PAS FAIRE!*», ça ne va rien changer, sauf un peu plus de pression sur les épaules du petit joueur qui fait son possible. Cet enfant a un coach et à moins que ce dernier le demande, ce coach n'a pas besoin de 30 assistants dans les estrades, ou qui se promènent le long de la ligne, derrière l'arbitre assistant.

Justement parlons-en. Réglons le cas des arbitres d'estrade. Partons d'un exemple vécu. Vingt-deux petites filles de 10 ans courent sur le terrain en tentant de faire de leur mieux pour impressionner leur pères. Soudainement, le ballon sort du terrain, l'arbitre se tourne vers son assistant et à droit à tout un spectacle: quatre papas trottinent en ligne derrière l'arbitre assistant en râlant contre sa décision et en pointant de l'autre côté avec leur bras. Et c'est ça l'exemple qu'on donne aux jeunes? C'est vraiment ce que ces chers pères désirent apprendre à leurs enfants, critiquer les décisions? Crier devant 22 petites filles de 11 ans qui ne savent même pas si elles sont en train de gagner ou non?

Récemment j'ai parlé avec une arbitre internationale qui est allée aux Olympiques de Londres l'été dernier, Carolanne Chenard, et elle m'a dit quelque chose de surprenant. Elle m'a raconté qu'elle a arbitré dans des stades pleins à craquer, mais qu'elle admire les jeunes arbitres de 14 ans, parce qu'elle ne retournerait jamais arbitrer un match de jeunes enfants entourée de tous ces parents beaucoup trop déchainés. «*Pfft ! Un stade de 150 000 personnes ce n'est rien à côté de 30 parents fâchés parce que leur enfant n'a pas joué à leur goût, parce que leur enfant s'est fait accrocher, parce qu'un parent de l'autre équipe a fait un commentaire… et j'en passe*», m'a-t-elle dit.

Souvent quand une équipe gagne, elle va remercier les parents pour leurs encouragements, parce c'est vrai que sans eux, les enfants ne joueraient surement pas au soccer. Ce ne sont pas tous les supporteurs qui sont des gérants d'estrades. Cependant, sans ces phénomènes beaucoup trop impliqués émotionnellement, les jeunes pourraient se concentrer à avoir du plaisir en pratiquant leur sport, plutôt que seulement essayer de plaire, pour ne pas se faire bombarder de reproches en revenant dans la voiture. Sans cette pression supplémentaire, les matchs seraient beaucoup moins tendus et l'ambiance générale plus agréable.

L'Atelier

Peter Budaj en action

Michel Therrien fera confiance à Peter Budaj ce soir contre les Penguins à Pittsburgh. Le gardien auxiliaire sera en quête d'un huitième gain consécutif. Depuis le début du calendrier, le Tchèque offre des statistiques intéressantes avec une moyenne de buts alloués de 2,19 et une moyenne d'efficacité à 0,915. Carey Price, qui a accordé 9 buts sur 33 lancers lors des deux dernières défaites du Canadien, sera donc confiné au rôle de second violon. Le Tricolore tentera de renouer avec la victoire après avoir perdu 7-3 contre les Flyers, lundi soir au Centre Bell.

L'Atelier

Nouveau contrat pour Jimmy Howard

Les Red Wings de Détroit ont annoncé sur leur compte Twitter qu'ils ont conclu un pacte de six ans évalué à 31,8 millions avec leur gardien partant, Jimmy Howard. Le portier des Wings allait devenir joueur autonome sans compensation à la fin du calendrier. Howard qui en est à sa quatrième saison dans la Ligue nationale de hockey (LNH) présente une moyenne de buts alloués de 2,31 et un pourcentage d'efficacité de 0,920. Il remporté 17 victoire en 35 départs cette saison. Les Red Wings occupent le huitième rang de l'association Ouest.

L'Atelier

Une première Coupe Memorial depuis 1978?

L'organisation des Remparts de Québec se portera candidate pour accueillir la Coupe Memorial en 2015. Si Québec obtient la présentation du tournoi, elle succèdera à Shawinigan, en 2012, comme dernière équipe québécoise à l'accueillir sur le territoire québécois Par ailleurs, la formation de la Vieille Capitale a annoncée qu'elle ne sera pas candidate pour l'obtention des championnats mondiaux juniors en 2015. La dernière fois que les meilleurs joueurs juniors au monde ont participé à l'événement en sol québécois, c'était à Montréal en 1978.

L'Atelier

CULTURE

La Biennale de Montréal s'associe au Musée d'art contemporain

SIMON DANSEREAU

La Biennale de Montréal et le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) ont annoncé hier un partenariat entre les deux entités. Dorénavant, les éditions ultérieures de la Biennale de Montréal auront lieu au MACM.

La Biennale devient désormais un organisme indépendant qui assurera l'organisation de la 8e édition de l'événement prévu du 9 octobre 2014 au 4 janvier 2015. L'événement s'articulera autour du thème de l'avenir. Cette nouvelle organisation est issue de la fusion de la Triennale québécoise d'art contemporain, organisée auparavant par le musée ainsi que de l'ancienne Biennale, organisée par le Centre international d'art contemporain de Montréal (CIAC). L'ancienne Biennale prévue en 2013 est donc annulée.

«*Il s'agit d'une coproduction qui visera à dynamiser la scène de l'art contemporain en permettant aux artistes d'avoir une vitrine pour rejoindre le public*», a souligné le président du conseil d'administration de la Biennale, Cédric Bisson en conférence de presse. Les organisateurs de l'événement veulent augmenter le contenu québécois de la Biennale lors de sa prochaine édition, tout en lui donnant également un caractère international. «*Nous voulons surtout nous assurer qu'on peut mobiliser les forces créatrices des artistes d'ici pour leur donner une visibilité importante, une notoriété qui leur est due*», souligne M. Bisson. Les instigateurs du projet visent une part «*significative*» de contenu d'ici, qui selon Cédric Bisson, se chiffre à 75% de contenu québécois et canadien.

Le contenu artistique de l'événement n'a pas tout été choisi à ce jour. Le choix des artistes de la Biennale sera confié à un comité qui travaillera avec le nouveau directeur général et artistique. Ce poste est toujours vacant, mais Cédric Bisson assure que son organisme cherche activement la personne qui occupera se poste. L'équipe sera composée des commissaires externes Peggy Gale et Gregory Burke, en plus des conservateurs du musée Lesley Johnstone et Mark Lanctôt. Les formes d'art qui seront préconisées seront assez vastes selon les organisateurs. «*On va sur tous les terrains en terme d'art contemporain. Les œuvres sont choisies pour explorer le thème de l'avenir*», précise le président du C.A. de la Biennale. Il assure toutefois qu'il n'y aura pas de quotas imposés par médium artistique.

Selon le président du C. A. du Musée d'art contemporain Alexandre Taillefer, l'association entre les deux organisations sera très bénéfique pour le milieu québécois de l'art visuel. Ce partenariat permettra selon lui au milieu de «*gagner*», notamment grâce à un plus gros budget, qui sera majoré de 50%. Cela permettra d'investir davantage dans le contenu et les artistes. Il est convaincu que les artistes québécois ont énormément de talent, mais qu'il leur faut un meilleur rayonnement ici et ailleurs dans le monde. «*C'est extraordinaire le talent qu'on a au Québec, mais je n'aime pas être le secret le mieux gardé dans le monde. J'aime autant que tout le monde le connaisse*», lance-t-il.



PHILIPPE CASGRAIN

Cédric Bisson et Alexandre Taillefer jugent que ce nouveau partenariat sera une bonne vitrine pour l'art visuel québécois.

Pas d'influence mutuelle indue

Ce partenariat entre la Biennale et le MAC n'est toutefois pas le résultat direct de la nouvelle vision stratégique, axée sur le succès commercial, que souhaite prendre le musée, malgré la présence d'Alexandre Taillefer. «*Rien n'a été télégraphié. Il s'agit de réflexions indépendantes. Il n'y en a pas un qui a influencé l'autre indûment*», assure le président du C.A de la Biennale, Cédric Bisson. «*Les réflexions de la biennale ont été faites indépendamment du musée. On salue toutefois cette nouvelle orientation*», poursuit-il. Il précise par contre que ce changement de cap s'inscrit dans une tendance générale qui prévaut aussi ailleurs d'organiser des événements ayant des vecteurs plus internationaux.

Au cours des dernières semaines, la directrice du musée, Paulette Gagnon, la directrice des communications, Danielle Legentil, et la conservatrice en chef, Marie Fraser, ont annoncé leur départ de l'institution. D'après des sources bien informées du milieu, ces démissions successives seraient liées aux nouvelles orientations prises par le conseil d'administration. Marie Fraser retourne à l'enseignement à l'UQAM après trois ans et demi à titre de conservatrice en chef. Elle se dit satisfaite de son passage au musée. «*Je peux dire mission accomplie*», a-t-elle dit. Elle n'a toutefois pas voulu donner son point de vue sur le partenariat du musée avec la Biennale de Montréal.

L'Atelier

CINÉMA

Une première à Cannes

ÉTIENNE BRIÈRE

La Palestine sera à honneur pour la première fois de l'histoire du Festival de Cannes. Le film *Condom Lead* est un des neufs courts-métrages en nomination pour la Palme d'or du court-métrage qui sera remise le 26 mai prochain.

Le film de 14 minutes, réalisé par les frères Mohammed et Ahmad Abou Nasser, se penche sur la vie en temps de guerre. On tente particulièrement de faire l'état de ce que sont les relations amoureuses alors que les explosions retentissent sans arrêt.

Via leur page Facebook, les réalisateurs expliquent qu'en temps de guerre, les relations amoureuses sont minées par la précarité de la vie et des besoins premiers. Ainsi, les humains perdent leur meilleur moyen de connexion entre eux : le sexe. «*Ça devient une utopie. L'instinct sexuel devient perturbé et le lit conjugal est rongé par la peur de la prochaine bombe qui frappera*», explique-t-il.

Le film est un paradigme de la vie sexuelle des humains de partout où la guerre est déjà passée

Les auteurs soutiennent que leur film est un paradigme de la vie sexuelle des humains de partout où la guerre est déjà passée, passe actuellement ou passera éventuellement.

De la compétition

Condom Lead sera opposé à huit autres courts-métrages venant des quatre coins du monde. Le film des frères Abou Nasser aura de la compétition au sein même du Moyen-Orient, alors que le film iranien Bishtar Az Do Saat d'Ali Asgari est aussi en lisse pour la prestigieuse Palme d'or.

Le reste des nominations viennent majoritairement de l'Europe occidentale, avec des représentants de la Belgique, de la France et du Danemark. L'Asie est quant à elle représentée par des productions de la Corée du Sud et du Japon.Les nominations officielles pour la Palme d'or des longs métrages seront présentées jeudi le 18 avril.

L'Atelier

Une mine d'or en poésie contemporaine

Les productions québécoises se retrouveront toutes au même endroit

OLIVIER LEFEBVRE

Les tentacules de la poésie contemporaine à Montréal se croisent sur le blogue *Poème sale*. Finie la recherche à tâtons sur le web, le site internet publie des œuvres de poètes québécois en plus de recenser les évènements à saveur poétique.

Mis sur pied par deux diplômés en littérature, Charles Dionne et Fabrice Masson-Goulet, le site internet se voulait au départ une simple plateforme d'information. «*On ne savait jamais quand un recueil allait être lancé*», partage Charles Dionne qui s'égarait dans les dédales des évènements Facebook.

La place à la création est apparue peu après la création du blogue. *Poème sale* commande des textes de collaborateurs à des fins de publication. Une section intitulée Abécédaire héberge les toutes premières publications de quelques auteurs. Dans cette rubrique, les auteurs de *Poème sale* ont demandés à 52 auteurs «*d'écrire sous l'influence du bavardage*». À partir d'une citation, les collaborateurs étaient invités à écrire des poèmes qui se sont révélés dénonciateurs. De la téléréalité au vocabulaire des jeunes, la rubrique a des allures d'exutoire. Pour Charles Dionne, l'important c'est d'«*aller voir la voix du texte plutôt que la personne*».

Samuel Archibald, auteur du recueil de nouvelles *Arvida*, a collaboré au blogue. Dans la rubrique Abécédaire, l'auteur aborde des fétiches littéraires de sa génération. Pour sa part, Nicolas Langelier, rédacteur en chef du magazine *Nouveau Projet*, partage son trop plein de discussions virtuelles.

La plateforme web offre une liberté de sujets qui ne serait pas envisageable à l'écrit. «*On peut aller défricher un peu plus*», mentionne Charles Dionne. Plusieurs textes empruntent un langage populaire pour traiter de sujets tabous.

En lisant le titre du blogue *Poème sale*, le lecteur peut s'attendre à du contenu trash. Ce n'est pas seulement ça. «*La ligne éditoriale du projet en tient compte*», avoue Charles Dionne en précisant que le titre a été retenu plutôt pour son côté accrocheur.

Le site héberge aussi des comptes rendus d'œuvres poétiques littéraires, des textes engagés et même des «memes», des illustrations humoristiques populaires sur la toile.

Poème sale est hébergé par le site de blogues Wordpress. La signature est soignée sans atteindre un niveau professionnel. Charles Dionne ne compte pas redorer le site web pour l'instant.

L'Atelier

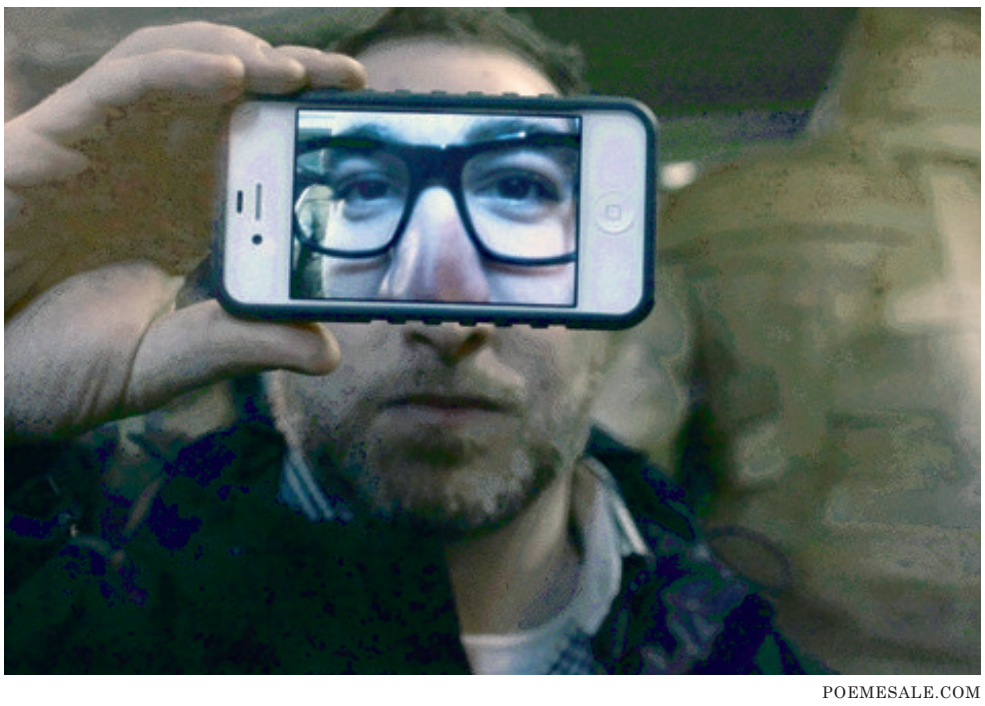

POEMESALE.COM

Les yeux de Fabrice Masson-Goulet sur le visage de Charles Dionne, les deux fondateurs de Poème Sale veulent créer un lieu propice à l'expérimentation.

La chanteuse Pier Béland n'est plus

La chanteuse québécoise Pier Béland est décédée mardi à l'âge de 65 ans après un combat contre le cancer. Son décès est survenu la veille du jour prévu pour le lancement de son premier album en plus de 10 ans, intitulé "Ce que je suis", dans lequel elle partage les coups de coeur qui l'ont le plus marquée au fil des 20 dernières années. Mme Béland avait appris en juillet dernier qu'elle était atteinte d'un grave cancer de l'utérus. Elle avait subi une hystérectomie, mais la maladie s'était déjà propagée. Pier Béland avait donné son dernier spectacle le 17 mars en Floride, avant de revenir au Québec, où le diagnostic de cancer généralisé est tombé. Née à Montréal le 12 avril 1948, Pier Béland était la fille du célèbre humoriste Réal Béland, (membre du duo Ti-Gus et Ti-Mousse), et la demi-soeur du comédien Réal Béland fils. D'abord portée vers les chansons romantiques, Pier Béland a bifurqué vers la musique country, où elle a connu ses plus grands succès. Ses albums lui ont d'ailleurs valu trois nominations à l'ADISQ, en 1999, en 2000 et en 2001. Elle avait amorcé sa carrière dans les cabarets, au milieu des années 70, où elle interprétait ses propres compositions, avant de connaître du succès sur disque au milieu des années 80. Une cérémonie privée à sa mémoire aura lieu dans quelques jours.

La Presse canadienne

Le Musée de la civilisation fête son 25e

Expositions, événements spéciaux et publications sont au menu pour souligner le 25e anniversaire du Musée de la civilisation de Québec. Des expositions en lien avec les cultures du monde et l'histoire du Québec, par exemple, prendront l'affiche au cours de l'année. En plus des expositions, cinq cahiers regroupés par thématiques seront publiés durant l'année : *Territoires et histoire du Québec, Femmes, Expressions et créations, Culture du monde et Sciences et sociétés*. En 25 ans, le Musée de la civilisation, situé dans le Vieux-Port de Québec, a accueilli plus de 15,5 millions de visiteurs.

L'Atelier

Vanessa Duchel dans *Hairspray*

Le Festival Juste pour rire a levé le voile, mardi, sur la distribution du spectacle *Hairspray* mis en scène par Denise Filiatrault, qui sera présenté au Théâtre St-Denis, à Montréal, du 20 juin au 4 juillet. La candidate de Star Académie Vanessa Duchel interprétera le rôle principal de la jeune Tracy dans la comédie musicale *Hairspray*, aux côtés notamment de Louis Champagne (*Minuit le soir, 30 vies*), Geneviève Charest (*Les Misérables*) et Kim Richardson (*Belle et Bum)*. Le 31e Festival Juste pour rire se tiendra du 13 au 28 juillet.

La Presse canadienne

CULTURE

MUSIQUE

Jérôme Minière en format karaoké

L'artiste franco-québécois présente son nouvel album

OLIVIER LEFEBVRE

Jérôme Minière et ses collaboratrices chantaient dos au public hier soir devant un écran où défilaient les paroles de son dernier opus : *Jérôme Minière danse avec Herri Kopter*. Un vrai karaoké. «*Mêmes les malaises sont au rendez-vous*», s'est exclamée Ariane Bisson McLernon, chanteuse du groupe Alice & the Intellects.

Costumé en robot à la Daft Punk «cheap», Jérôme Minière a lancé son album au bar La Quincaillerie. Des enfants s'amusaient autour des tables pendant que l'assistance appréciait de façon calme. L'invitation à se costumer en robot n'a été prise aux mots que par les enfants.

«C'est assez troublant de voir tout le monde sur leur écran, c'est une sorte de religion»

Le septième album de l'artiste évoque son rapport paradoxal avec la technologie. Au départ, l'artiste franco-québécois désirait faire un album concept sur les machines. «*Elles nous inventent en ce moment. Elles reconfigurent notre cerveau depuis 15 ans*», confie celui qui entretient un rapport difficile avec celles-ci. Dans la pièce *We Machinize*, on peut entendre : «*Waiting for the machine to machinize, we machinize without knowing*». En d'autres mots, nous sommes à la remorque de machines sans en être lucides.

La pièce *Quelque chose de rectangulaire* dénonce l'utilisation abusive du téléphone intelligent. L'idée du morceau lui est apparue lors d'un lancement d'album. «*C'est assez troublant de voir tout le monde rivés sur leur écran, c'est une sorte de religion*», partage Jérôme Minière. Hier soir, l'assistance a été invitée à suivre les paroles du morceau sur leurs téléphones respectifs. Jérôme lisait les paroles sur son téléphone personnel. La chanson se termine sur : «*Lève la tête au lieu de t'oublier dans quelque chose de rectangulaire*».

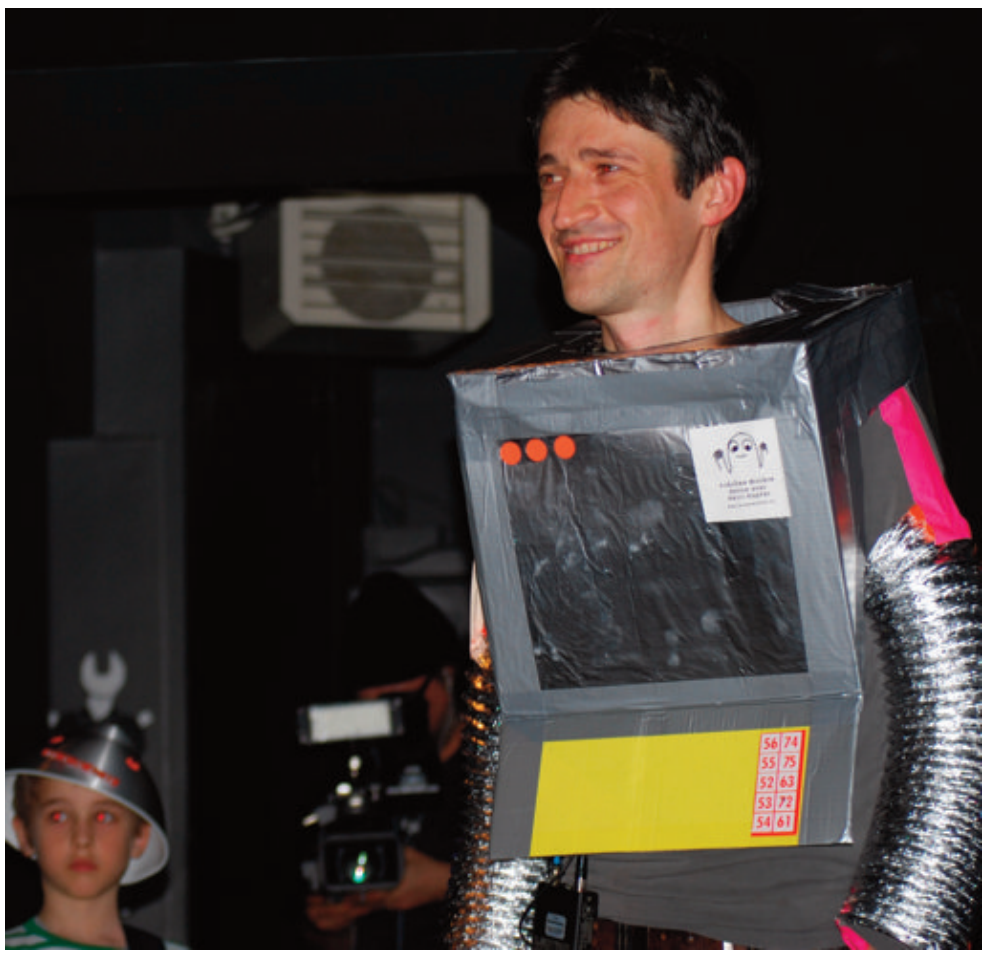

ÉMILIE CHEVRETTE L'ATELIER

Jérôme Minière avait invité la foule à se costumer en robot à l'occasion du lancement de son dernier album à la Quincaillerie.

Inspiré de Bashung

Jérôme Minière a repris la populaire *Elvire* du français Alain Bashung, décédé il y a 4 ans. Elvire traite de quelqu'un qui est prisonnier dans un logiciel. Il s'agit d'«*une chanson visionnaire*»pour Jérôme Minière puisqu'elle a été écrite au début des années 90, au moment où la technologie numérique n'en était qu'à ses débuts. «*Avec le décès d'Alain, cette chanson là est d'autant plus spéciale, puisqu'il est devenu lui-même une entité abstraite comme un logiciel*».

L'entièreté de la voix sur *Elvire* a été produite sur Google Traduction grâce à la fonction de diction. Les droits d'auteurs ont tout de même été laissés à Alain Bashung et Jean Fauque.

L'artiste a invité trois collaboratrices sur son dernier album. Trois femmes d'un genre opposé aux autres. Dawn Cumberbatch collabore pour une deuxième fois avec Jérôme Minière sur *Musique automatique*. «*C'est incroyable, depuis ma dernière collaboration avec Dawn, elle a chantée avec Céline Dion à Las Vegas*», mentionne-t-il. La chanteuse à la voix profonde a charmé Jérôme par sa sonorité house qui s'apparente au gospel.

Frannie Holder, du duo montréalais Random Recipe l'accompagne sur la pièce *We Machinize*. «*Je m'étonne d'avoir choisi d'interpréter une voix aussi aïgue*», lance celle qui impressionne toujours avec ses prouesses gutturales.

Ariane Bisson McLernon d'Alice & the Intellects, pose sa voix sur la pièce anglophone *Le Datamour*. «*J'aimais bien son groupe et ça tombe bien, elle habite dans mon quartier*», partage Jérôme Minière avec amusement.

Le chanteur garde espoir que son album s'exportera à travers les frontières. «*C'est plus facile puisque le côté instrumental domine l'album, ce qui le rend plus accessible*».

L'Atelier

Minière de talent

MARTIN BLAIS



Jérôme Minière propose un autre album résolument fascinant réalisé en compagnie de son camarade imaginaire, Herri Kopter, neuf ans après leur dernière collaboration. Qualifié de «parenthèse» par le chanteur, l'album Danse avec Herri Kopter est tout de même très réussi.

Après deux projets proposant une pop harmonieuse, Cœurs (2007) et Le vrai le faux (2010), le chanteur franco-québécois renoue avec des pistes qu'il avait semées en 1999 sur son deuxième album, La nuit éclaire le jour qui suit. S'il est moins minimaliste que ce dernier, Danse avec Herri Kopter explore les mêmes avenues de l'électronique, plus rythmée cette fois.

Si le tube de Chez Herri Kopter était certainement la très accrocheuse Complainte d'un produit de l'imagination, la pièce maîtresse de Danse avec Herri Kopter n'est pas aussi facile à identifier. Au palmarès de l'album, on doit considérer l'instrumentale Steppes numériques, où figurent les séquences les plus épiques de l'album et dans laquelle se côtoient percussions latines, ensemble de violons et guitare aérienne.

Éternel timide, Jérôme Minière nous laisse peu entendre sa voix tout au long de l'album. À part sur Girophares et Quelque chose de rectangulaire, où il l'assume, le chanteur préfère laisser ses collaborateurs s'occuper du chant (Frannie Holder dans We Machinize, Dawn Cumberbatch, déjà entendu sur Le vrai le faux, dans Musique automatique). Dans la pièce Le Datamour, il partage la tâche avec Alice and the Intellects.

Comble de la générosité, Minière a laissé aux soins d'un fidèle partenaire, «l'ordinateur», le défi de chanter la pièce la plus ambitieuse de l'album, Elvire, interprétée à l'origine par Alain Bashung. L'artiste franco-québécois réussi amplement le défi de la reprise, offrant une pièce respectant brillamment l'univers mystico-bizarre d'un des maîtres du rock français, décédé en 2009. Les arrangements choisis pour l'interprétation de Minière auraient d'ailleurs très bien collé au son du dernier album de Bashung, Bleu Pétrole.

L'Atelier

Un nouvel album pour Marc Dupré

À peine deux jours après être sorti du tourbillon La Voix, Marc Dupré s'embarque déjà dans une autre aventure. Plus de 2000 personnes ont souligné le lancement de son quatrième album en carrière, *Nous sommes les mêmes*, à l'Olympia de Montréal mardi soir. Guitare à la main, Marc Dupré a offert une prestation de quelques chansons, le temps de faire découvrir les mélodies de son récent effort.

Après avoir écrit des dizaines de chansons et réalisé des albums pour les autres, Marc Dupré était fébrile à l'idée de se retrouver derrière le micro.«*C'est un mélange d'émotions*, a-t-il confié, avant l'événement. *J'avais hâte de présenter ça. En ce moment, je suis très heureux, très chanceux, et ça se reflète sur l'album.*» L'album, aux sonorités folk et pop-rock, a été réalisé par Fred St-Gelais. Marie-Mai a contribué à l'écriture de certaines pièces. Marc Dupré sera en spectacle le 14 juin au Métropolis dans le cadre des FrancoFolies de Montréal.

Agence QMI

Simple comme avant

Le groupe Tryo revient au Québec et souhaite offrir une formule plus intimiste à ses admirateurs

SOPHIE GILLIG

Tryo retraversera l'Atlantique pour jouer au Québec à l'occasion de Woodstock en Beauce, le 28 juin prochain. De passage à Montréal la semaine dernière pour présenter leur dernier album Ladilafé, Manu Eveno, guitariste et chanteur, s'est entretenu avec L'Atelier.

Dix-huit ans après leurs débuts, Tryo conserve sa simplicité et aspire à un retour plus intimiste sur scène. «*Avant, nous avions beaucoup de musiciens et beaucoup de mise en scène avec des artistes acrobates. Depuis quelque temps, on s'est aperçu que c'était un vrai plaisir de jouer à quatre*», commente Manu Eveno, guitariste et chanteur.

Les Français, habitués aux grandes salles de concert européennes, se produisent avec plaisir dans des salles plus petites. «*On a toujours commencé nos tournées par des clubs parce que nous venons de là. Cela nous permet de nous mettre en jambes*», précise Manu. Tout comme les festivals d'été où Tryo se produira sur la scène Molson Canadian de Woodstock en Beauce le 28 juin prochain. «*On compte aussi faire des concerts dans des clubs et des théâtres municipaux en France début 2014*», indique Manu. «*Ce serait quelque chose de plus posé avec juste les gars de Tryo qui viennent sur scène et chantent des chansons.*»

Tryo est réputé pour son engagement politique et est catégorisé groupe de gauche. Une appellation avec laquelle Manu préfère prendre ses distances. «*On est musiciens, des troubadours. Notre désir, c'est de décrypter ce qui se passe dans le monde, de porter un regard subjectif. On commente, mais de façon décalée.*»

Des chansons aux commentaires tranchants que l'on retrouve sur Ladilafé. Brian Williamson, du nom du militant homosexuel jamaïcain qui s'est fait lapider à cause de son orientation sexuelle, est un cri contre le monde du reggae qui se cache derrière l'héritage de paix de Bob Marley pour divulguer des propos homophobes. « *Des artistes de reggae comme Elephant Man ou Banton appellent littéralement au meurtre des homosexuels, mais le font en jamaïcain. Comprend donc qui veut et qui pourra* », s'indigne Manu. Une chanson qui trouve un nouvel écho alors que la France est déchirée par la loi sur le mariage pour tous.

Outre son engagement politique, Tryo est connu pour sa conscience écologique. Un défi quand on parcourt le monde. «*On dresse un bilan carbone pour chacune de nos tournées et on essaye de le compenser*», se défend Manu. Gobelets consignés, débits d'eau réduits dans les sanitaires, éclairage à faible consommation, autant d'initiatives que le groupe essaye d'imposer aux salles de spectacles où il se produit.

Une mode bio néanmoins dénoncée dans la chanson Greenwashing. «*Tout le monde veut être écolo aujourd'hui. La difficulté est d'avoir des convictions écologiques et de pouvoir les respecter au quotidien. On a tous nos petites vies, nos besoins, nos désirs qu'on a du mal à abaisser.*»

«*C'est difficile d'être écolo*», conclut le musicien.

L'Atelier



LABIBLEURBAINE.COM

Tryo était en concert au Métropolis les 10 et 11 avril dernier. Le groupe français reviendra à Montréal l'été prochain pour Woodstock en Beauce.

ACTUALITÉS

SOUVERAINETÉ

SUITE DE LA PAGE 1

aussi chroniqueur au *Journal de Montréal*.

Ponctué par des éclats de rire et des approbations du public, Mathieu Bock-Côté conclu son discours avec espoir en citant Clemenceau : *«Dans la guerre comme dans la paix, le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais.»* Bien conscient que la fibre nationaliste est plus maigre de nos jours, le conférencier explique que les Québécois ont accepté de se «canadiennaliser» de l'intérieur pour garder simplement une étiquette québécoise.

Au dernier référendum, 94% des Québécois sont allés voter. Depuis, on peut dire que la flamme souverainiste est tournée à la braise. Avec des appuis moins éclatants, la volonté des Québécois de fonder un pays est plus modérée. Selon l'ancien premier ministre du Québec Bernard Landry, l'émergence de nouveaux partis indépendantistes est responsable de ce désintérêt national.

«Chacun doit être responsable. Lorsqu'on fonde un parti qui, dans l'horizon visible, n'a pas de chance de dépasser plus de 2 ou 3%, je ne sais pas si l'on rend service à la nation en le fondant», rétorque l'ancien premier ministre péquiste. Pour briser cette tendance et remettre l'indépendance sur la carte, il propose une alliance stratégique entre les partis. Il assure que les différents groupes politiques peuvent demeurer indépendant, tout en formant un front commun sur l'idée fondamentale qui les réunit, l'indépendance.

Avec une telle stratégie, M. Landry estime que le résultat des dernières élections provinciales aurait été bien différent : *«Si les partis indépendantistes avaient eu un pacte de coopération aux dernières élections, le PQ serait majoritaire, François Legault n'aurait pas été élu et Jean-Martin Aussant aurait été élu et serait encore à l'Assemblée Nationale pour faire valoir ses idées.»*

Pour le sociologue et conférencier Mathieu Bock-Côté, cette division du vote souverainiste est le symptôme d'une crise et d'un éloignement de l'horizon indépendantiste. Bernard Landry réplique: *«Il ne faut pas laisser tomber une cause aussi fondamentale pour des ambitions personnelles»*

Un Québec fédéraliste?

L'élection récente de Justin Trudeau à la tête du Parti libéral du Canada a suscité de vives réactions au Québec. Plusieurs se sont enchantés de la nomination peu surprenante du nouveau chef. Les sondages démontrent que les intentions de vote des Québécois pourraient bien passer de l'orange au rouge. Dans un tel contexte, l'espoir de la souveraineté s'oppose à une vague fédéraliste.

Le député libéral de Westmount-Ville-Marie, Marc Garneau, avoue qu'un grand travail de terrain sera nécessaire au parti pour regagner des voies dans la province. Il reste tout de même confiant que Justin Trudeau arrivera à rallier les Québécois aux Canadiens. *«L'approche de M. Trudeau d'unir plutôt que de diviser attire beaucoup l'attention positive. Sa nouvelle façon de faire de la politique est assurément rassembleuse»*, estime l'ancien astronaute.

Le sociologue Mathieu Bock-Côté ne partage pas ce point de vue. Il considère pour sa part que Justin Trudeau n'a pas le coffre pour être en politique. *«Il manque de profondeur quant à son héritage historique. Il n'est qu'un homme politique très confus»*, critique le conférencier.

Ce dernier avance quelques idées pour raviver le mouvement indépendantiste. La motion adoptée hier donne l'espoir que le débat pourrait être ouvert à nouveau. Marc Garneau pense pour sa part que les Québécois ne souhaitent pas revivre les querelles du passé. *«Les vraies préoccupations des Québécois sont plutôt l'économie, les emplois et l'environnement. Je ne crois pas que débattre d'enjeux constitutionnels est prioritaire pour eux»*, défend le libéral.

Le sociologue pousse son analyse encore plus loin. Selon lui, il faudrait renouer avec la profondeur des arguments identitaires, cesser d'avoir honte du passé en plus de recréer une coalition entre la gauche et la droite afin de parvenir à vivre ensemble pour raviver la flamme souverainiste. Bernard Landry est du même avis : *«Tout le monde a le devoir de s'adapter aux nouvelles conditions. Il faut faire cheminer Karl Marx et Adam Smith sur la même route centrale avec bien sur des préjugés plutôt à gauche ou à droite.»*

L'Atelier

Motion unanime

Les membres de l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité hier en faveur d'une motion demandant au gouvernement Harper de faire la lumière sur le processus de rapatriement de la Constitution canadienne en 1982.

Déposée conjointement par la Première ministre, Pauline Marois, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, et le député de Mercier, Amir Khadir, la motion demande au gouvernement fédéral de donner accès *«à toute l'information contenue dans ses archives»* afin que *«toute la lumière soit faite sur les événements qui ont conduit à la proclamation de la Loi constitutionnelle»*.

Mme Marois s'est dite *«satisfaite de voir [les parlementaires] tous unis sur l'essentiel»*. Le chef libéral en Chambre, Jean-Marc Fournier, a nuancé sa position. *«Faire la lumière sur cette histoire, oui. Lancer un autre chantier de gouvernance souverainiste, non»*, a-t-il.

Cette motion est une réaction aux révélations faites par le livre *La bataille de Londres* de Frédéric Bastien, qui y affirme que d'importantes irrégularités ont entouré le rapatriement de 1982, notamment en ce qui a trait au rôle du juge en chef de la Cour suprême de l'époque, Bora Laskin.

L'Atelier

MARATHON

SUITE DE LA PAGE 1

née est terminée, mais ses répercussions ne le sont pas. Selon Jean-Yves Cloutier, les gens vont se poser davantage de questions avant d'aller faire un marathon dans une grande ville comme Boston, New York ou Chicago. Il indique également que les événements de lundi vont probablement rendre l'ambiance moins festive au marathon de Londres prévu le 21 avril prochain. D'ailleurs, l'Agence France Presse a indiqué hier que la police de la capitale anglaise avait revu et augmenté la sécurité en vu de l'événement de dimanche.

Pour le passionné de course, Carl Bélanger, le plus triste est que l'ambiance dans les marathons ne sera plus aussi légère qu'avant. *«Quand on va faire une course, l'ambiance est joyeuse habituellement. On n'a pas besoin de penser à rien, à part courir. Après l'événement de lundi, les gens auront toujours une arrière pensée pour la tragédie. L'ambiance va être plus lourde»*, se désole-t-il. Selon lui, les gens vont toujours être habités par une peur en se rendant à leur course et ça change l'image plutôt radieuse que le sport entretenait.

Carl Bélanger trouve également dommage qu'un tel événement soit survenu lors d'une activité sportive. *« Je ne veux pas parler trop vite, car on ne connait pas la cause des trois explosions de lundi, mais c'est dommage car le marathon n'avait pas d'allégeance politique, ni religieuse jusqu'à maintenant. C'est étrange qu'un événement comme ça ait été la cible d'un geste aussi violent, alors que le message véhiculé par la course est totalement le contraire.»*

Jean-Yves Cloutier croit que les marathons canadiens ne seront pas affectés par la tragédie. *«Selon moi, tant que rien ne s'est passé ici et on le souhaite, les gens vont continuer de se sentir relativement en sécurité. Je ne crois pas que l'achalandage va diminuer, car la demande est tellement grande. Tous les marathons se remplissent rapidement.»*

Carl Bélanger participera à une course commémorative au Mont Royal dimanche prochain. Il est l'un des promoteurs de ce mouvement de solidarité sur les réseaux sociaux. Le départ de la course est prévu à 11h à la statue centrale.

L'Atelier



JULIEN LAMOUREUX L'ATELIER

FRANCOUVERTES

SUITE DE LA PAGE 1

qui nous permet de nous lancer dans l'industrie. Les gens du milieu qui sont là ne seraient jamais venus nous voir autrement. Ça nous fait sortir du milieu du hip-hop québécois où les chances qui te sont offertes sont limitées», ajoute McCan.

Marie-Anne Arsenault, bassiste pour Propofol, est habituée à assister aux Francouvertes en tant que spectatrice. Sa perception est totalement différente en tant que participante et soulève des contraintes par rapport à la formule du concours. *«Nous avons adouci nos morceaux. Ils sont moins rock que d'habitude. On a tenté de les rendre plus accessibles.»* Même son de cloche du côté de Dead Obies. *«Notre art est une forme orale difficile à retranscrire. De donner nos textes, d'avoir des conventions à respecter, c'est nouveau pour nous. Notre but, c'est de bousculer les conventions, le contraire d'un concours. C'est bizarre»*, explique Yes McCan. Il regrette que l'intérêt du public et des journalistes soit trop porté sur les textes. *«Ici, on veut voir ta musique. Les commentaires qu'on reçoit mettent en avant notre performance sur scène et nos textes, mais il n'y a rien sur les arrangements musicaux.»*



ÉMILIE CHEVRETTE L'ATELIER

Le groupe Lazy Lovers rêvait de participer à la demi-finale.

Les Lazy Lovers étaient plus ambitieux à leur inscription. *«On rêvait de se rendre en demi-finale et on y est!»*, lance Amélie Geoffroy, chanteuse. *«On s'est inscrit en se disant qu'on n'avait rien à perdre, mais cela a ajouté une pression supplémentaire à notre travail»*, ajoute le guitariste Olivier Houde. Le quintette en a profité pour amorcer son virage francophone après des débuts en anglais. *«On a même deux chansons que nous avons écrites après avoir été sélectionnés»*, ajoute David.

Les Francouvertes continuent ce soir au Club Soda avec Olivier Bélisle, Marcie et les Hay Babies. La finale aura lieu le 13 mai prochain entre les trois finalistes sélectionnés.

L'Atelier

TOURISME

Comment vendre son pays

DAVID DUFRESNE-DENIS

Alors que la Colombie met de l'avant une nouvelle campagne de publicité qui se veut axée sur *«le réalisme magique de la Colombie»*, on peut se demander si les campagnes publicitaires ont un réel impact sur le tourisme ou si ce n'est pas qu'un élément parmi tant d'autres qui fait que les gens choisissent une destination X plutôt qu'Y.

Récemment, Haïti s'est classé au 140e et dernier rang d'une étude sur la carte touristique mondiale. Certes Haïti se retrouve à la dernière position de cette étude mais il faut se rappeler que sur quelques 200 pays, 140 seulement sont au classement, dont la portion gauche de l'île Hispaniola, Haïti. Suite au tremblement de terre de 2010, une forte campagne publicitaire a été mise à l'action pour tenter d'attirer plus de touristes (et d'argent) au pays.

Cela dit, la corrélation entre le taux de visite ou les effets de la pub est à prendre avec légèreté selon Amélie Racine, du Réseau de veille en tourisme, un blogue spécialisé en stratégie touristique. *«La réputation, c'est surtout là-dessus que les publicitaires vont jouer car c'est surtout là que ça se décide quand vient le temps de choisir une destination»*, explique-t-elle.

Comme réputation, on peut penser entre autre au succès inusité de la vidéo de l'artiste coréen PSY «Gangnam style», visionnée par plus d'un milliard d'internautes, qui a suscité un intérêt hors du commun pour le quartier Gangnam, situé à Séoul. Profitant de cet engouement, l'office de tourisme de la Corée du Sud a entre autres organisé un concours consistant à produire une parodie de la vidéo dans le but de se mériter un voyage à Gangnam.

On peut à la fois jouer sur la réputation d'un endroit et en même temps tenter de défaire les préjugés, comme cette publicité télé de la Crête (île grecque) qui met en scène un touriste qui consulte sur sa tablette les nouvelles alarmantes à propos de l'île, tout en voyant autour de lui des paysages merveilleux et des gens souriants et sympathiques. On joue sur la tension que vit la Grèce pour la montrer sous de meilleurs attraits.

Pour Voyage Campus, agence de voyage pour petits portefeuilles, la publicité n'a pas tant d'impact chez les jeunes qui voyagent. Ce qu'on pourrait observer, c'est davantage des tendances. *«Certaines années, c'était beaucoup l'Europe de l'Est, d'autres, plus l'Asie du sud-est. Le classique des jeunes québécois, c'est l'Ouest Canadien suivit de l'Australie, ou vice versa, pour travailler comme cueilleurs ou dans des hôtels»*, explique Martine Lamarre, de Voyage Campus St-Denis. *«Sinon, c'est surtout du cas par cas. La publicité a plus d'impact sur les gens plus stables comme les personnes âgées»*, toujours selon l'agente de Voyage Campus.

L'Atelier

La rédaction de L'Atelier

***Chef des nouvelles**: Amarilys Proulx*
***Chef de pupitre**: Giuliana Contavalli*
***Pupitreurs**: Martin Blais, François Massicotte, Charles Boutaud, Guillaume Thibault, Jean-François Téotonio*
***Journalistes**: Félix Delage-Laurin, Olivier Lefebvre, Aminata Tiello, Amine Malki, Yessica Paola Valderrama Chavez*
***Chroniqueur**: Alexandra Piché*
***Éditorialiste**: Simon Dansereau*
***Photographe**: Émilie Chevrette*
***Caricaturiste**: Julien Lamoureux*
En hommage à Pierre Bourgault, homme de lettres (1934-2003)